Cette semaine tirage de 9,228 COPIES 10c le numéro

L'action POPULAIRE

"JUSTICE ME GUIDE"

Bibliothèque des Jeunes 15 juin 1965—137

VOL. LIII — NO 15 IMPRIMEURS ALLIÉS JOLIETTE, MERCREDI LE 28 AVRIL 1965 PREMIER CAHIER

Pour réaliser les recommandations du comité de planification

La C.S.R. Lanaudière a besoin de $26 millions

M. Jean-Louis Marchand, président du Comité régional le planification scolaire, présent à Me Claude-Edouard Hétu, président de la C.S.R. Lanaudière le rapport de ce comité. Sur la photo, quelques commissaires de la Régionale: Dr C. Martin, de L'Epiphanie, MM. Jean-Jacques Breault, de Rawdon, Gérald Tellier, de Joliette, Médéric Robert, de St-Ambroise. c

La Commission Scolaire Régionale Lanaudière aura besoin de $26 millions pour réaliser l'aménagement proposé par le Comité régional de planification scolaire. Ce comité présidé par M. Jean-Louis Marchand, gérant général adjoint de la Régionale, après neuf mois de travail sérieux et assidu, a conclu son étude en déclarant qu'il en coûterait au moins $2,000 par élève pour rencontrer les besoins de la région selon les exigences de la Commission Parent. Or, en 1971, la C.S.R. Lanaudière comptera pas moins de 13,000 enfants sous sa juridiction.

Le rapport, que les commissaires peuvent maintenant accepter en entier ou amender après étude, a été présenté mercredi soir dernier. Ses recommandations principales sont les suivantes: construction d'un campus scolaire à Joliette, construction d'écoles polyvalentes des deux cycles à St-Gabriel, à Berthierville, et à St-Esprit, et la construction d'écoles du premier cycle à St-Michel des Saints et à Rawdon. Sur 12 hypothèses étudiées, le comité a unanimement recommandé l'hypothèse no 11; il a retenu aussi les hypothèses nos 10 et 9.

C'est M. Jean-Louis Marchand qui a présenté le rapport étudié dans son texte définitif et approuvé par les membres du Comité de Planification au cours d'une réunion tenue dans l'après-midi.

Après avoir présenté ses remerciements à ses collaborateurs les plus immédiats du comité, il a expliqué que le rapport Parent offre "peu de solutions concrètes aux problèmes pratiques de l'éducation" et que le comité, à l'aide d'études, de mémoires présentés, de longues discussions, a fait son choix en toute objectivité.

LES RECOMMANDATIONS

Selon l'explication fournie par M. Marchand, le comité a tenu compte des normes du Ministère de l'Education. Après avoir morcellé le territoire en 13 zones, le comité a établi 12 hypothèses de secteurs pouvant grouper un minimum de 1500 élèves en réduisant au minimum la distance pour se rendre au pôle.

Les hypothèses 9, 10 et 11 ont été retenues par le comité. Cependant, de l'avis de la majorité des membres, l'hypothèse no 11 est celle qui propose "l'aménagement idéal tant sur le plan pédagogique, que démographique et économique".

Selon cette hypothèse, le comité recommande la construction d'une école polyvalente des deux cycles, d'une capacité de 1,543 élèves, à St-Gabriel de Brandon. Le secteur St-Gabriel comprend les municipalités scolaires de St-Gabriel, St-Charles, St-Didace, St-Norbert, Ste-Emmélie de l'Energie, St-Jean de Matha, St-Damien et St-Cléophas.

A Berthierville, sera construite une école polyvalente des deux cycles pour desservir les municipalités de Berthier, Ile du Pads, Ile St-Ignace, Lanoraie, St-Barthélemy, St-Viateur, St-Cuthbert, Ste-Elisabeth.

A cause des grandes distances, le secteur de St-Michel des Saints est considéré comme un cas d'exception où doit être construite une école polyvalente du 1er cycle (7e et 8e années) pour 221 élèves.

Pour le secteur ouest, le comité recommande la construction d'une école polyvalente des deux cycles, à St-Esprit. Les municipalités scolaires de St-Esprit, l'Epiphanie, St-Roch, St-Calixte, St-Lin, Laurentides, Rawdon, Chertsey, Notre-Dame de la Merci, Wexford et Ste-Julienne fourniront 2,104 élèves.

Pour éviter de longs voyages, une école polyvalente du 1er cycle sera construite à Rawdon pour 547 élèves venant de Rawdon, Chertsey, Notre-Dame de la Merci, Wexford, Ste-Julienne, St-Ambroise, St-Alphonse, Ste-Marcelline et St-Côme.

CAMPUS A JOLIETTE

Le comité recommande l'aménagement d'un campus scolaire, pour 6,208 élèves à Joliette. La C.S.R. Lanapdière devra acheter les deux écoles actuelles, soit Barthélemy-Joliette et Thérèse-Martin et utiliser l'une des deux écoles comme point de départ du campus; l'autre deviendrait alors une école polyvalente du premier cycle seulement.

Le comité suggère un aménagement plus rationnel des institutions existantes, la construction d'un foyer pour 450 étudiants des municipalités éloignés de 40 milles ou plus de Joliette, la construction d'édifices pour les services administratifs et pédagogiques, l'engagement des spécialistes compétents pour la réalisation de ces projets.

Dans un preambule a ses recommandations le comité a considéré le Séminaire de Joliette et l'école secondaire classique Notre-Dame, qui loge l'Ecole Normale, comme devant logiquement servir au niveau de l'institut.

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES

Le comité a recommandé que demande soit faite au Ministère de l'Education afin d'obtenir la collaboration des Ecoles de Métiers de Joliette et St-Gabriel pour l'intégration graduelle de la polyvalence pour les écoles secondaires. Il semble que cette collaboration est déjà un fait acquis.

Une recommandation semblable a été faite au sujet de l'E-

(A suivre à la page 2)

Semaine des fiancés

BENEDICTION DES FIANÇAILLES:

Dimanche le 2 mai à la Cathédrale de Joliette à 4 h. 00 p.m.

MESSE DES FIANCES:

Immédiatement après la bénédiction des fiançailles.

SOUPER CAUSERIE:

Dimanche le 2 mai au restaurant Kambo, sous la présidence d'honneur de M. Marcel Masse président de la S.S.J.B. La causerie sera donné par M. Yvon Forest responsable en chef du Service d'Education et de Propagande des Caisse Populaire Desjardins.

Les citoyens de N.-D. des Prairies rejettent la prohibition

Par un vote majoritaire les citoyens de Notre-Dame des Prairies ont rejeté le règlement de prohibition existant depuis toujours dans leur municipalité. Le résultat d'un scrutin de 3 jours donnent 445 votes contre le maintien du règlement et 31 votes en faveur. C'est M. Paul-Emile Robillard qui était président du scrutin.

Le bureau de vote a été ouvert toute la journée vendredi et samedi; il a ouvert lundi à 10 heures mais a fermé ses portes quelques minutes avant 11 heures alors que, selon la loi, il s'est écoulé une demi-heure sans aucun enregistrement de vote.

Les propriétaires, leurs épouses et leurs enfants âgés de 21 ans de même que leurs locataires et leur épouses avaient droit de vote à ce referendum; la liste électorale comportait 1,400 noms environ.

Premier cahier:

PAS D'AUGMENTATION DE TAXES A JOLIETTE p. 3

LA FEMME SUR LE CHEMIN DE L'ESCLAVAGE p. 4

DIXIEME CONGRES DE LA S.S.J.B. p. 10

Deuxième cahier:

LA MARMITE p. 2

ENQUETE SUR LES FIANCES p. 4

Cahier de l'Achigan:

LES CAISSES POPULAIRES

Le centre d'éducation adulte le plus moderne de l'Amérique du Nord p. 1

1er mai
Pèlerinage de la Jeunesse

Le rendez-vous:

Le terrain de stationnement de la Cathédrale à 5 h. 30 p.m. précises.

Avoir 17 ans et plus.

Apporter son billet.

Le coût total $3.00 (comprenant) transport, fascicule qu'on remettra au départ, inscription, coucher.

Les billets sont en vente à la Librairie René Martin Enrg. et au secrétariat de l'Action Catholique. Le thème général du pèlerinage de 1965 est L'ESPERANCE. Pour tout autres renseignements s'adresser à Jean-Guy Laurendeau, 753-5108 ou 753-7241 et à André Charland 756-8440.

Voir aussi 2e cahier, pp. 8 et 5.

"DANS TOUS CES BEAUX ATOURS... TOURS, TOURS..."

On chantera sans aucun doute "Vive la Canadienne" et d'autres airs du folklore lors de la soirée canadienne du 25 juin prochain, sur l'Esplanade du Vieux Marché, à Joliette. Ce sera l'une des manifestations des Fêtes de la Saint-Jean. On voit ici M. Julien Bellerose, président de la Commission Scolaire de St-Michel des Saints et sa charmante épouse dans leurs beaux atours 1900. Les deux ont promis d'être de la fête. (Voir article et photo en page 8 de ce même premier cahier).

MAIRE - SUPPLEANT

Le conseiller municipal Georges Beauséjour, qui occupe le siège no 2, remplira la fonction de maire-suppléant pour le trimestre du 1er mai au 31 juillet.

Cyclistes, vos nouvelles plaques

Le directeur de la Police municipale, le chef Valmore Lapierre, avise les cyclistes qu'ils devront se munir de leurs nouvelles plaques de 1965 à compter du 1er mai, à la caserne de police et incendies, rue Richard.

Il a profité de l'occasion pour faire remarquer que les cyclistes doivent respecter les mêmes règlements de circulation que les voitures automobiles, c'est-à-dire respecter les limites de vitesse où elles sont indiquées, suivre le sens unique dans les rues où ce règlement existe, faire les arrêts règlementaires aux lumières de circulation et autres intersections et avoir leurs bécanes munies des lumières avant ou des réflecteurs prévus par la loi.

$4,000 à...

(Suite de la page 7)

volat que vous apportez à la cause de la santé mentale, à titre de membre de notre Association, peuvent souvent devenir très significatives et même thérapeutiques pour le malade mental. Notre filiale coordonne les efforts de ses bénévoles par des programmes d'activités à l'hôpital, au foyer et dans la communauté. Nous demandons à tous les citoyens, non seulement de participer aux activités de la filiale, mais aussi d'inviter les gens de leur entourage à se joindre à l'équipe".

M. R. Roch souligna par la suite l'importance particulière que prenait cette année la Campagne pour la Santé Mentale, à cause de l'intérêt toujours grandissant de la population à combattre la maladie mentale.

L'Action populaire

Hebdomadaire catholique paraissant le mercredi, journal du diocèse de Joliette

Président d'honneur:
Son Exc. Mgr J.-A. Papineau

Administration:
Dr Roland Magnan, M.D., prés.
Dr J. Lafortune, M.D., v.-prés.
Mgr R. Bounadère, p.d., v.g., dir.
Abbé R.-M. Coderre, ptre, dir.
Dr J.-E. Forest, M.D., dir.

Rédaction:
Abbé R.-M. Coderre, directeur
Roland Gauvreau
Louise Beaudry
Gérard-R. Arguin

Publicité:
Jean-Normand Blais

Secrétariat:
Louise Beaudry

Ateliers:
Gérard-R. Arguin, responsable

— MEMBRE —
Association des Hebdomadaires de Langue française
Audit Bureau of Circulation (A.B.C.)

C.P. 50 Tél. 753-7539
72 nord, Place Bourget, Joliette P. Qué.

Abonnement: $3.00 — E.U.: $3.50
Le Ministère des Postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi de la présente publication comme objet de 2e classe.

Le crime ne paie pas

Deux jeunes gens qui avaient loué une chambre chez M. et Mme Roméo Archambault, au 417, rue St-Viateur à Joliette, dans le but de commettre un vol, ont appris littéralement que le crime ne paie pas.

Les deux individus avaient loué et payé la location d'une chambre à l'adresse précitée, chez deux septuagénaires ayant d'autres pensionnaires. Ils ne vinrent pas coucher le mercredi soir, mais arrivèrent pour prendre possession des lieux le jeudi dans l'avant-midi.

Vers dix heures, alors qu'ils étaient seuls dans la maison avec les deux vieillards, ils ont appelé Mme Archambault dans leur chambre, sous le prétexte d'emprunter des cintres pour leurs vêtements et l'y ont attachée; ils ont ensuite battu M. Archambault et ont fouillé la maison pour y découvrir le magot. Ils ont trouvé un coffre vide mais ont emporté dans leur fuite un coffret fermé à clef qui, au dire des victimes, ne contenaient que des papiers sans argent ni obligations ou actions.

La police a transporté M. Archambault à l'hôpital; le vieillard de 73 ans souffre de blessures à la tête. Quand à Mme Archambault, elle a donné une bonne description des assaillants et a déclaré qu'ils portaient des revolvers qu'elle n'a pu cependant autrement identifier.

La C.S.R...

(Suite de la 1ère page)

cole d'Agriculture de St-Barthélemi.

POPULATION PROTESTANTE

Considérant que l'élément anglais et protestant se retrouve dans les mêmes zones d'analyse, considérant que les anglais catholiques sont déjà intégrés à la Régionale et que les protestants ont leurs Commissions scolaires particulières à Rawdon et à Joliette, le comité régional de planification recommande que le ministère de l'Education étudie la possibilité d'inviter ces deux commissions scolaires à joindre les rangs d'une commission scolaire régionale protestante.

Entre temps, la Commission Scolaire Régionale Lanaudière devra offrir toute sa collaboration à la minorité protestante.

LES PRIORITES

En tenant compte des projections démographiques, et tout en réalisant l'impossibilité financière des organismes concernés quant à la réalisation intégrale immédiate du plan, les membres du comité ont établi l'ordre des priorités de construction selon la population scolaire de chaque secteur. Selon l'hypothèse no 11 les constructions se réaliseraient dans l'ordre suivant:

1. Campus scolaire à Joliette, 6,208 élèves;
2. St-Esprit, 2,104 élèves;
3. Berthier, 1,803 élèves;
4. St-Gabriel, 1,543 élèves;
5. Rawdon, 547 élèves;
6. St-Michel des Saints, 221 élèves.

LES AUTRES HYPOTHESES

Selon l'hypothèse no 10, les mêmes recommandations valent pour les secteurs de St-Gabriel, Berthierville et St-Michel des Saints; à Joliette, les aménagements du campus devront prévoir une diminution de 1,159 élèves.

On construirait alors une école polyvalente des deux cycles à St-Jacques pour 883 élèves, à St-Roch pour 1,642 élèves et à Rawdon pour 1,343 élèves.

Selon l'hypothèse no 9, les recommandations sont les mêmes que dans les nos 10 et 11, cependant qu'on devra prévoir 5,325 élèves sur le campus à Joliette.

On construirait alors à Rawdon une école du premier cycle pour 547 élèves et des écoles polyvalentes des deux cycles à St-Jacques pour 1345 élèves et à St-Roch pour 1642 élèves.

REMERCIEMENTS DE Me HETU

Le président de la Commission Scolaire Régionale, Me Claude-Edouard Hétu, a chaleureusement félicité et remercié les membres du comité de planification pour l'excellente besogne accomplie.

"Vous avez tracé aux commissaires, a dit Me Hétu, un immense travail; soyez assurés que ce rapport recevra l'attention particulière qu'il mérite."

Les commissaires souhaitent que le comité régional continue d'exister parce que le travail n'est pas terminé si l'on tient compte de tout ce qui se dit quant au rapport Parent.

"Nous vous demandons de rester au nom des enfants, qui bénéficieront de votre travail, au nom des parents au nom des commissions scolaires."

Il semble bien que le comité régional de planification ou d'éducation continuera d'exister et de jouer le rôle consultatif qu'il a exercé jusqu'ici. Une résolution en ce sens a été adoptée unanimement au cours de la réunion de l'après-midi.

Le coordonnateur régional de l'aménagement scolaire, M. René Labrecque, a remercié ensuite au nom du Ministère de l'Education.

TROIS ARTISANS DU RAPPORT

Ces trois personnalités ont été les grands artisans du rapport du comité régional de planification scolaire. Dans l'ordre: MM. René Labrecque, coordonnateur régional de l'aménagement scolaire, Jean-Louis Marchand, président du comité, et Robert Bernard, secrétaire.

Attention. correspondants

Pour mieux servir les paroisses du Comté de Montcalm et celles de l'Assomption, voire de Terrebonne, nous avons fait la section de L'ACHIGAN. Pour assurer ce travail, nos correspondants de ces paroisses enverront leur courrier encore plus tôt que de coutume et leurs photos avec.

Toujours pour mieux servir et... mieux être servi, faisons diligence. Grand merci!

Fantasia de Lilyette

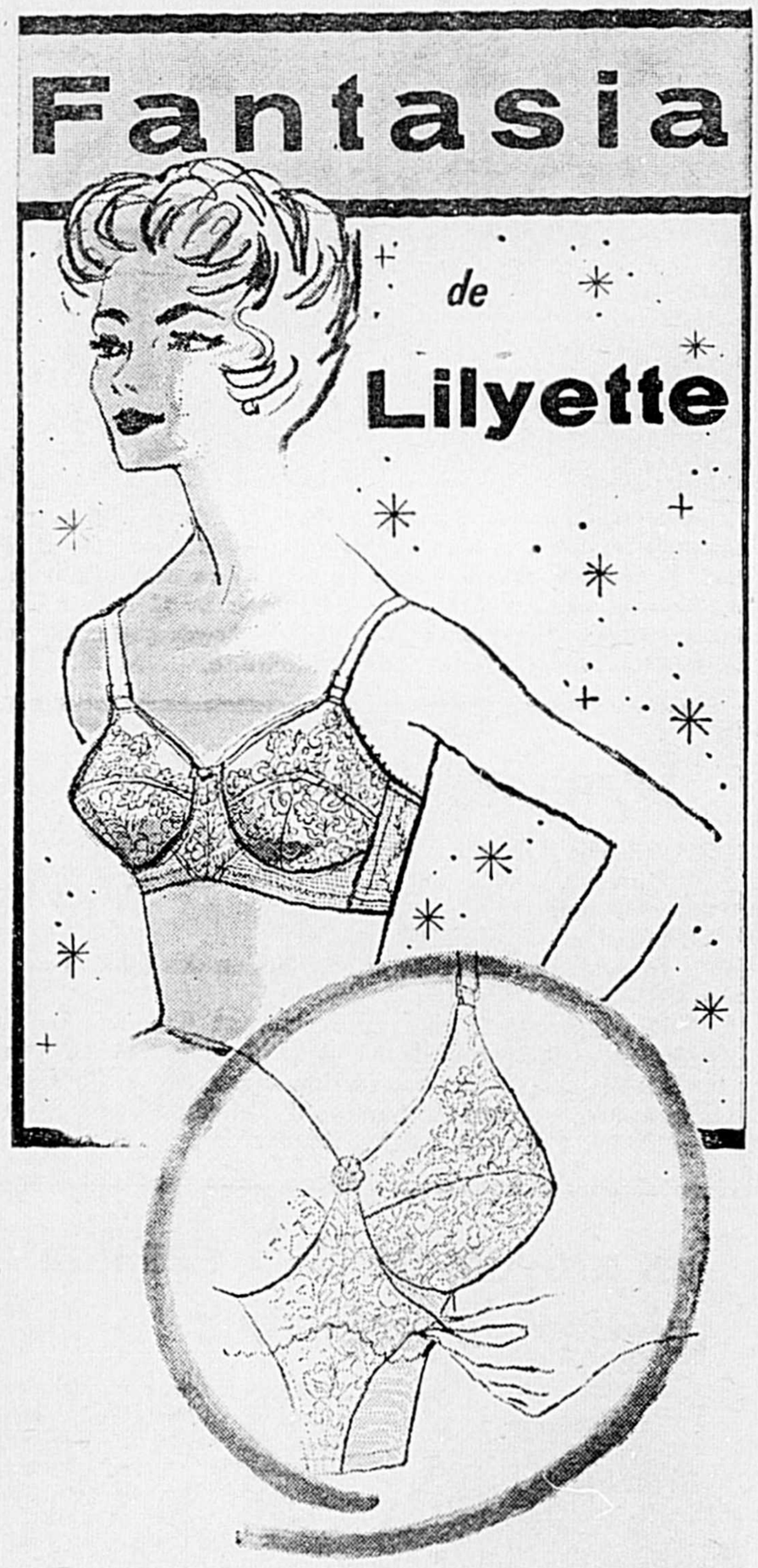

Venez voir et essayer la nouvelle "Fantasia". Voyez vous-même comme elle est parfaite; vous vous penchez, vous vous étirez, vous vous tournez dans tous les sens, elle épouse vos formes, vos mouvements, elle reste bien en place et elle ne blesse pas. Vous aimerez beaucoup cette nouvelle Lilyette qui embellira encore plus votre silhouette. "Fantasia" est très solide et confortable et, en plus, merveilleusement belle. Lilyette lui a donné beaucoup d'élégance et un charme subtil. Elle est faite d'appliqués de dentelles de nylon sur de la marquisette avec insertion de dacron élastique. "Fantasia" est ce qu'il y a de plus nouveau et de plus moderne sur le marché. La brassière qui reste bien en place malgré tous vos mouvements.

BLANC No 924
NOIR No 2924
A — B — C — D — 30 — 40
$6.50

MESDAMES, MESDEMOISELLES, PARTICIPEZ AU TIRAGE D'UNE GAINE A LA FIN DU MOIS EN VOUS RENDANT CHEZ

Marie Anyse Enrg.

ANYSE POITRAS, PROP.
Corsetière d'expérience
115, RUE ST-PAUL JOLIETTE TEL. 753-7925

L'action POPULAIRE

"JUSTICE ME GUIDE"

VOL. LIII — NO 15 JOLIETTE, MERCREDI LE 28 AVRIL 1965

PHARMACIE LANDRY

FILMS DEVELOPPES EN 2 HEURES
FOIS PAR JOUR

10 heures à midi — 3 heures à 5 heures

TEL. 753-7557

ALLONS CHERCHER ET LIVRONS GRATUITEMENT

Budget de $2.496,512.46

Aucune augmentation de taxes foncières

Sur recommandation de la Commission des finances, le conseil municipal a adopté, mercredi dernier, un budget de dépenses pour l'année en cours se totalisant à $2,496,512.46. Ce chiffre représente une augmentation de $88,504.27 sur les dépenses réelles du dernier exercice financier. Tout en pratiquant l'économie dans certains services, sans nuire à leur efficacité, les conseillers municipaux ont pu équilibrer le budget en prévoyant des recettes du même montant sans augmenter les taxes qui sont restées au même niveau, soit 63 cents pour la taxe foncière et 50 cents pour la taxe spéciale par $100 d'évaluation municipale. Cette évaluation imposable se chiffre à $36,063.050.

Voici donc les chiffres des rentrées prévues dans les divers services; le total dépasse de 105,900.52 les revenus de l'an dernier.

Taxe foncière	227,197.21	
Taxe spéciale	180,315.25	407,512.46
Electricité (vente)		800,000.00
Taxes diverses:		
Amélioration locales	75,000.00	
Rentes	16.00	
Pelletage	4,800.00	
Contributive	11,684.00	
D'affaires	33,000.00	
Eau au compteur	53,000.00	
des services	392,000.00	
Service aux particuliers	70,000.00	639,500.00
Licences		60,000.00
Intérêts sur taxes et autres		8,300.00
Marché		1,000.00
Billets d'amusements		9,200.00
Cour municipale et amendes		22,000.00
Compteurs de stationnement		30,000.00
Permis de construction		2,000.00
Taxe de vente		360,000.00
Service de la Récréation		25,000.00
Non classés		15,000.00
Fonds industriel (intérêts)		54,000.00
Fonds industriel (capital)		32,000.00
Flotte et magasin		16,000.00
Subvention pour travaux d'hiver		15,000.00
TOTAL		$2,496,512.46

Et voici les dépenses prévues pour chacun des services:

Administration	439,605.00
Protection de la personne et des propriétés	378,942.64
Travaux publics	215,235.00
Salubrité publique	120,690.00
Service de la récréation	155,150.00
Service de la dette	644,800.00
Service de l'électricité	416,030.00
Service de l'aqueduc	62,105.00
Dépenses capitales à même le revenu	36,777.18
Imprévue	27,177.64
TOTAL	$2,496,512.46

Nous nous permettrons d'étudier au cours des prochaines semaines les chiffres de ce budget municipal.

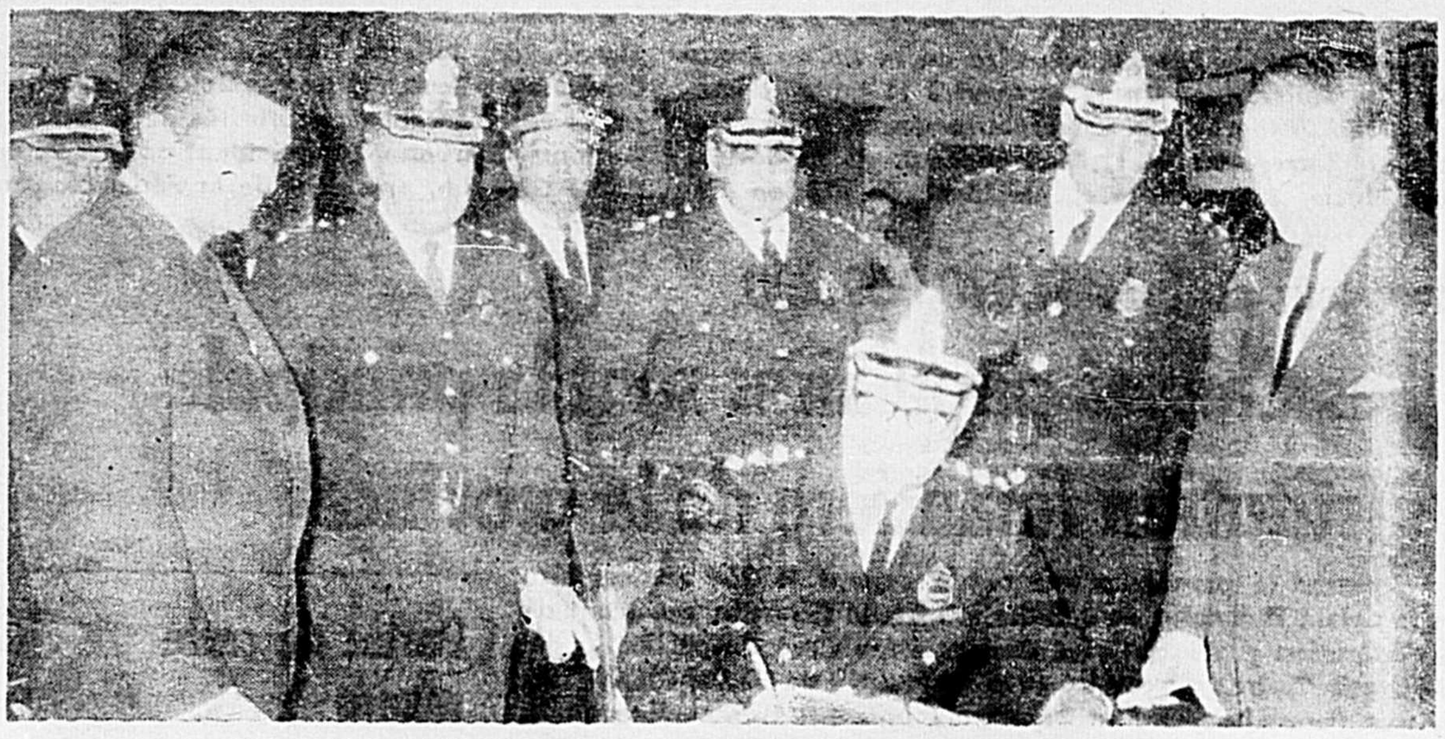

LA CITE REÇOIT LES CHEFS DU DISTRICT NO 3

Les chefs de police et de pompiers du district no 3 au cours de leur réunion tenue à Joliette, jeudi dernier, ont été l'objet d'une réception civique à l'hôtel de ville où ils ont signé le Livre d'Or. Sur cette photo on reconnaît les chefs Armand Aubertin, de St-Janvier, président de l'Association du district, Valmore Lapierre, directeur du Service de police de Joliette, Jean Bélair, de St-Hyppolite, Maurice Lalonde, de Rosemère, Georges Bonneville, de Ste-Thérèse, Pierre Gariépy, de Cité Ste-Thérèse et le conseiller municipal Roger Goulet, représentant le maire de Joliette.

Coopération entre les divers corps policiers

Une cour du Bien-être social à Joliette

La lutte au crime, dont les tenants s'ajustent aux perfectionnements de la technique moderne, le danger menaçant de tous les sinistres qui peuvent survenir subitement indiquent aux directeurs de services municipaux de police et de pompiers d'unir leurs efforts pour faire face à toute situation. Ainsi les chefs de police et de pompiers du district no 3 de la province, qui comprend les comtés de Joliette, L'Assomption, Montcalm, Deux-Montagnes et Terrebonne, tiennent régulièrement des réunions conjointes pour assurer la coopération nécessaire et donner aux municipalités qui leur sont confiées une protection adéquate. Trente-cinq chefs du district assistaient à la réunion de Joliette, jeudi dernier.

La coopération a été le point important de discussion. Il a été même suggéré de prévoir un système de télétypie reliant tous les postes de polices de la province afin d'assurer une communication rapide, efficace et constante entre tous les corps policiers dans le but de combattre le crime et les criminels plus efficacement. Pareil système, semble-t-il, pourrait compter sur l'aide possible du gouvernement fédéral, car le système pourrait servir en cas de désastres majeurs, sous la direction des organismes de protection civile.

Le coordonnateur de la P.C. pour le groupe 611, M. Gérard Poirier, assistait à ce congrès et a expliqué aux chefs certains aspects du problème de la protection civile.

Une autre question importante qui a intéressé les chefs du district judiciaire de Joliette a été l'établissement d'une Cour du Bien-être social à Joliette. Les

(A suivre à la page 10)

M. Guy Brassard au dîner de clôture du congrès annuel de la C. de C. Régionale

M. Guy Brassard, délégué industriel du Ministère de l'Industrie et du Commerce, pour la région des Laurentides sera le conférencier au dîner de clôture du congrès annuel de la Chambre de Commerce régionale Lanaudière, à St-Esprit, dimanche le 2 mai.

Le conférencier expliquera ses attributions et la nature du travail qu'il doit accomplir dans le développement économique de toute la région.

Le président régional, M. René Laforest, estime que quelque 200 délégués des neuf Chambres affiliées assisteront à cet important congrès dont les principales commissions étudieront les problèmes des voies routières, du tourisme et de l'Expo 67, du Conseil économique régional. Ces diverses commissions siègeront à compter de dix heures le matin. L'assemblée plénière débutera à 1 h. 30 et sera suivi d'une réception offerte par la Corporation municipale de St-Esprit.

Le dîner de clôture, suivi d'une danse, sera servi à 6 h. 30.

Les réunions se tiennent dans les salles de l'école Dominique-Savio.

Dernière heure

Theofic Kersheh à son enquête

Théofic Kersheh a comparu, ce matin, devant l'honorable Juge Omer Côté, à Joliette, sous l'accusation d'avoir causé des blessures au terme de l'article 216 du Code criminel. Il a plaidé non coupable et son enquête préliminaire a été fixé au 3 mai. Il a été libéré sous un cautionnement de $950.

Kersheh avait blessé d'un coup de couteau Normand Dubois, sur la fin de l'après-midi de vendredi à la suite d'une dispute syndicale.

EXAMEN de la VUE

Dr Claude Julien, o.d.

SUCCESSEUR DU

Dr Roger Adam, o.d.

Lentilles cornéennes

756-4910

9,

PL. BOURGET

NORD

JOLIETTE

PRÊTS

1ère ou 2ème

HYPOTHEQUE

POUR TOUTES FINS VALABLES

REFINANCEMENT AMELIORATIONS CONSTRUCTIONS
CONSOLIDATION DES COMPTES EN UNE SEULE CREANCE

Aussi au service des CULTIVATEURS

ANTOINE BERGMANS

BUREAU: 421, DELANAUDIERE, JOLIETTE, Tél. 756-1777
(de 9 à 12 h. a.m. et de 1 à 4 h. p.m.)
LE SOIR: de 7 à 10 h.: 96, Chemin Cyrille Beaudry,
ST-PAUL DE JOLIETTE, Tél. 753-3206

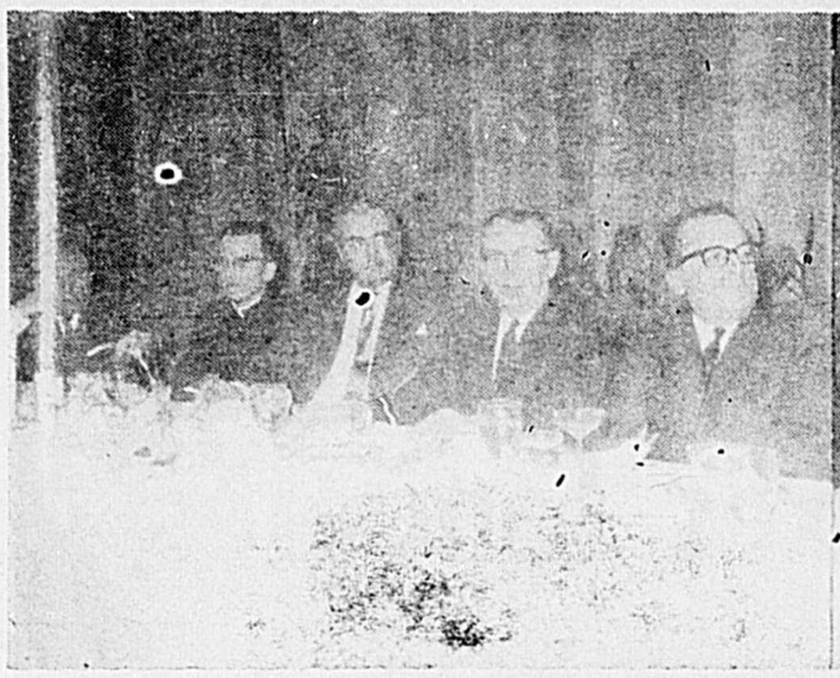

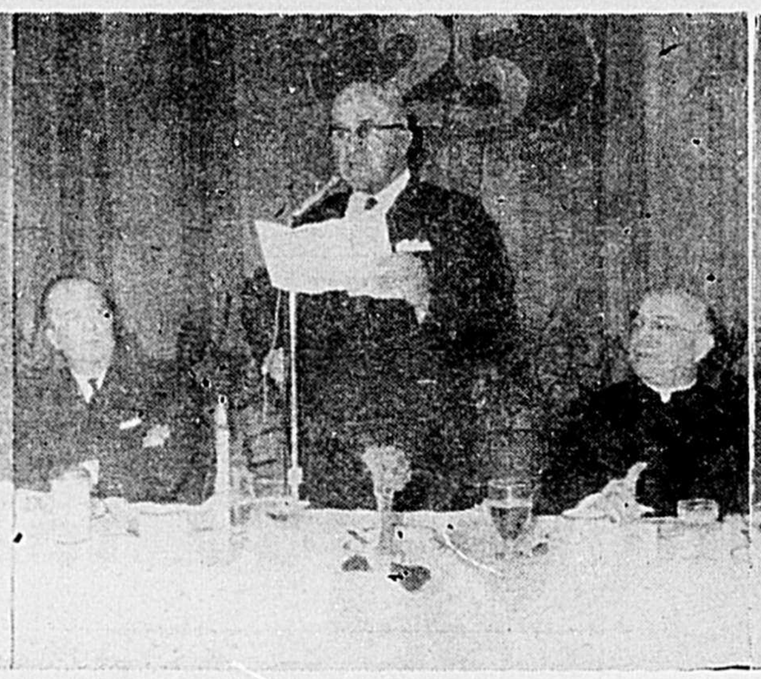

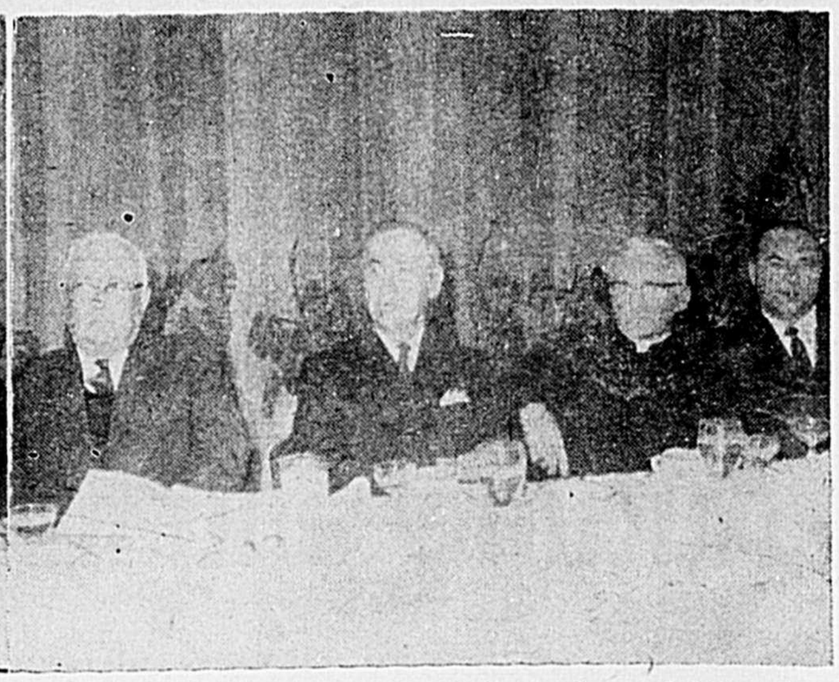

Au banquet du 25e anniversaire de la Caisse Populaire de Joliette. — On remarquait à la table d'honneur, MM. Albert Lajoie, secrétaire-gérant, l'abbé Dominique Lane, aumônier, Jean Vincent, de la Société de Fiducie, J.-B. Lefebvre, président de l'Union Régionale de Joliette, Gérald Tellier, représentant la Commission Scolaire, Roger Goulet, conseiller municipal et représentant des autorités de la Cité de Joliette, Anthime Charbonneau, président de la C.P. de Joliette, Emile Girardin, président de la Fédération provinciale des C.P., le juge Guy Guibault, ancien président de la C.P., chanoine Léo Forest, aumônier de l'Union Régionale, et Normand Lemire, secrétaire-gérant de l'Union Régionale de Joliette.

Avec leur actif de $1,070,000,000

Les Caisses populaires sont la principale institution financière de la province

Prenant la parole au banquet marquant le 25e anniversaire de la Caisse Populaire de Joliette, M. Emile Girardin, président de la Fédération provinciale les Caisses Populaires Desjardins, a déclaré que "prises ensemble, avec leur actif de $1,070,000,000 les Caisses Populaires sont la principale entreprise financière de la province.

Elles possèdent et dirigent la Société d'Assurances des Caisses Populaires, l'Assurance-Vie Desjardins, la Société de Gestion d'Aubigny, devenue l'Association Coopérative Desjardins, la Société de Fiducie du Québec, l'Institut Coopératif Desjardins de Lévie. Elles ont également souscrit la somme de $5 millions à la Société Générale de Financement où M. Albert Lajoie représente les Caisses Populaires.

M. Girardin a rendu un vibrant hommage au clergé pour sa participation à la fondation et à l'expansion des caisses populaires qui "sont nées dans les sous-sol d'églises et de presbytère, ce qui leur permet aujourd'hui d'avoir pignon sur rue et de rayonner par toute la province.

Le conférencier a déclaré que les caisses populaires s'inspiraient de la doctrine sociale de l'Eglise par la participation de leurs sociétaires à la gestion, à la propriété et au plus-gagné.

Il a expliqué que le succès des caisses populaires étaient dus à l'équipe de chacune de ces institutions, équipes formées des officiers, du personnel et des sociétaires.

La caisse populaire, a-t-il ajouté doit être une école d'éducation qui s'adresse aux enfants, qui doivent préparer la relève nécessaire des sociétaires, aux mères de familles, qui ont pour devoir d'enseigner à leurs enfants la vertu d'économie, les pères de famille, qui doivent accepter leurs responsabilités de chefs de famille, et aux dirigeants des Caisses populaires.

HOMMAGE AUX ANCIENS

Le président de la Caisse Populaire Joliette, M. Anthime Charbonneau, a présenté ses hommages et ses félicitations à tous ceux qui, depuis 25 ans, ont oeuvré pour faire de la Caisse Populaire une institution forte, solide et utile.

Il a rappelé qu'à la fondation la C.P. de Joliette ne comptait que 64 sociétaires qui sont aujourd'hui plus de 5,000 avec un actif de près de $6 millions.

Les Caisses populaires ont répondu à un besoin que les banques ne pouvaient combler et ce fut la raison de leur succès.

FELICITATIONS DE LA CITE

Le doyen du conseil, M. Roger Goulet, a présenté les félicitations et hommages officiels de la Cité. Il a loué l'immensité des services rendus par les caisses populaires tant dans le domaine économique, que dans les domaines social, national, religieux de la ville et de la région.

Il a également remercié les caisses populaires de leur contribution abondante à la vie de la ville de Joliette en particulier.

LE CHANOINE DUMONTIER

Le curé de la Cathédrale, M. le chanoine Eugène Dumontier, a félicité les officiers le la C.P. de Joliette de leur 25 années de dévouement et d'amour du prochain.

Grâce aux caisses populaires, l'époque des scieurs de bois et des porteurs d'eau est révolu: vous êtes des millionnaires, car votre caisse vaut $6 millions.

Vous êtes en train de gagner, grâce aux caisses populaires, la véritable indépendance, non celle qui fait péter des bombes, mais celle qui nous permet d'être conscient de notre valeur d'homme et de chrétien et de rester debout face à quiconque.

Par l'amour du prochain, par l'aide efficace apportées à ses sociétaires, par son esprit de collaboration, la Caisse Populaire a servi; plus elle servira, plus elle sera grande. Elle a permis de christianiser les affaires, dans la civilisation de notre temps, et elle combat l'intoxication de l'opinion publique. La caisse populaire ne peut vivre dans une société neutre; elle doit s'inscrire au renouveau d'aujourdhui.

Chacun de nous a reçu sa part de la grâce divine. (Eph. 4, 7). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

LIRE
L'Action POPULAIRE
C'EST BIEN
LE FAIRE CONNAITRE
AUX AMIS
c'est mieux
ET C'EST LEUR RENDRE
SERVICE!

Partie de carte remise

En raison de circonstances incontrôlables, la partie de cartes organisée par l'AMICALE AMELIE n'aura lieu que plus tard, à une date encore indéterminée.

Cependant, le tirage a été fait; voici les noms des heureux gagnants:

1er prix: $25.00: Mlle Cécile Dumais, Ste-Emmélie.

2e prix: $15.00: M. Jean-Marie Racine, Joliette.

3e prix: $10.00: Mme Maurice Nault, Ste-Emmélie.

Félicitations et cordial merci pour la généreuse collaboration!

A la Caisse populaire de St-Pierre
$226,690.06 à l'habitation familial
$256,907.08 aux prêts personnels

Le dernier rapport financier le la Caisse populaire de St-Pierre, distribué aux sociétaires à l'assemblée générale du 21 avril, accuse un actif de $2,262,081.15. C'est une augmentation de plus de $1,600,000 en dix ans. La caisse détient des hypothèques pour une valeur de $944,012.72 et des billets de reconnaissance de dette s'élevant à $285,733.11.

Dans son message aux sociétaires, le président, le Dr Roger Amyot, a fait observer qu'au cours du dernier exercice, la caisse avait consacré à l'habitation familiale la somme de $266,690.06 et aux prêts personnels $256,907.68. "En tout temps", ajouta-t-il, les commissairees ont tâche de répondre à toutes les demandes qui leur étaient soumises, mais naturellement ils se sont vu restreints aux ressources disponibles."

La Caisse populaire de St-Pierre est la propriété de 2,754 sociétaires. Ceux d'entre eux qui se sont rendus au sous-sol de l'église St-Pierre mercredi dernier ont réélu MM. Pierre-Paul Bacon, secrétaire-gérant, Sylvestre Sylvestre, administrateur, Alfred Gauvreau, président de la commission de crédit et Jean-C. Lajeunesse, secrétaire du conseil de surveillance.

PENSÉES DOMINICALES

IIe DIMANCHE APRES PAQUES (2 mai)

La messe du deuxième dimanche après la Résurrection est dominée par l'image du Bons Pasteur: "Je connais mes brebis et mes brebis me connaissent." A l'heure du concile, cette messe nous invite à la confiance envers nos pasteurs, tout dévoués, à nos intérêts spirituels. Demandons à notre premier évêque, Mgr de Laval, de mériter ce dévouement et d'y correspondre avec élan.

LA
CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE
À AIDER

Les Caisses populaires continuent l'oeuvre de restauration du monde commencée par le Christ

A la messe d'action de grâces, qui a marqué à la Cathédrale le 25e anniversaire de la Caisse Populaire de Joliette, M. le chanoine Léo Forest, aumônier de l'Union Régionale de Joliette, dans son homélie, a assimilé l'oeuvre des caisses populaires à celle de la restauration du monde commencée par le Christ. En se penchant quotidiennement sur des besoins individuels, sur des problèmes familiaux de tout ordre, les dirigeants chrétiens des caisses, conscients de leur rôle, assurent à leurs semblables le minimum de bien-être matériel nécessaire à la pratique de la vertu.

Officiers et sociétaires des caisses populaires doivent tout mettre en oeuvre pour que se répande partout la pratique de la vertu d'économie, afin que les épargnes des uns puissent aider les autres selon des normes qui s'inspirent du respect de la dignité humaine et de la valeur morale individuelle et familiale. Cette façon de pratiquer la coopération n'est tout simplement que de la charité chrétienne vécue.

Au début de son homélie, le chanoine Forest avait félicité les dirigeants d'une institution économique et sociale d'avoir célébré leur 25e anniversaire par une messe d'action de grâces en union avec le Christ Sauveur du monde.

Nomination à la Banque Provinciale du Canada

M. H.-J. RICHARD

M. Léo Lavoie, gérant général de La Banque Provinciale du Canada, annonce la nomination de M. H.-J. Richard au poste de surintendant du bureau régional Laurentides-Outaouais. Monsieur Richard était précédemment surintendant des Maritimes.

M. l'abbé Marcel Beauséjour en repos

Sous les ordres de son médecin, M. l'abbé Marcel Beauséjour, dévoué vicaire à la Cathédrale, doit prendre un repos prolongé.

Meilleurs voeux de bonne santé.

Vous êtes, ô prêtres, les yeux, la bouche, la langue et le coeur de l'église de Jésus, ou, pour mieux dire, vous êtes les yeux, la bouche, la langue et le coeur de ce même Jésus.

Ste-Elisabeth

Noces d'or Villemure-Lefebvre

Samedi soir, un nombre imposant de parents et d'amis s'étaient réunis à la salle paroissiale pour assister à la célébration des noces d'or de M. et Mme Joseph Villemure. Une messe avait précédé cette rencontre où les époux avaient renouvelé leurs promesses de mariage. Après la prise de la photo souvenir, le groupe s'est rendu à la salle pour offrir des voeux aux jubilaires. A la table d'honneur, en plus des jubilaires, on remarquait M. et Mme Héribert Villemure, garçon et fille d'honneur lors de leur mariage; M. et Mme Albert Lefebvre, M. le curé Alcidas Allard, M. le maire Emile Chaput, MM. les curés Joseph Ferland et Louis-Joseph Gervais et M. l'abbé Yvon Desrosiers qui avait célébré la messe à 5 heures. Plusieurs invités ont porté la parole à cette occasion. M. Jean-Baptiste Lefebvre a reppelé quelques faits et donné quelques notes historiques de la vie passée des héros de cette fête. Le Rév. Frère Paul Lefebvre a exprimé des voeux au nom des neveux. M. le curé et M. le maire se firent les interprètes de la paroisse pour féliciter les jubilaires. Des fleurs ont été offertes par Mlle Sylvie Brizard ,enfant de M. et Mme Paul-Emile Brizard tandis que M. Raymond Lefebvre, enfant de M. et Mme Roger Lefebvre présentait une bourse. Les jubilaires ont ensuite chanté un souvenir de leurs vingt ans. Tous ont été heureux de participer à cette fête en renouant les liens familiaux et se rappelant de deux souvenirs. On se quitta tard dans la soirée, contents de s'être rencontrés, d'avoir échangé des idées neuves sur des faits anciens et désirant se revoir de nouveau dans dix ans pour fêter ensemble les noces de diamant de M. et Mme Joseph Villemure. Aux jubilaires, nous offrons nos voeux de prospérité, de bonheur et de longue vie encore.

REUNION DE L'U.C.F.R.:

Le 22 avril, assemblée mensuelle, plusieurs membres y ont pris part. La Rév. Soeur directrice de notre Couvent fit une magnifique conférence sur le Rapport Parent et sur les différents cours donnés à notre école secondaire. Merci beaucoup pour toutes ces informations qui nous ont ouvert des horizons. Il y eut des travaux manuels exposés: tapis, tabliers, pantoufles; quelques-uns décoratifs: palmes tressées et puits avec margelle. Des prix de présence ont été tirés ou sort, des rafraîchissements ont été servis. Merci à Mme la présidente et à tout le conseil qui se dévouent à préparer ces soirées intéressantes.

SOIREE RECREATIVE:

Dimanche soir prochain, nos jeunes présenteront une pièce intitulée: "Sur le bout du quai". Elle aura lieu à 8 h. 30 et sera suivie d'une danse conduite par une orchestre de choix. Bienvenue à tous. Entrée $1.25.

MARIAGE:

EVRARD — BROUSSEAU: Le 24 avril M. J.-Claude Evrard fils de M. et Mme Joseph Evrard de la Cathédrale de Joliette à Mlle Murielle Brousseau fille de M. et Mme Viateupr Brousseau, Témoins: M. Léo Jobin et M. Viateur Brousseau.

Ste-Emmélie

SEMAINE SAINTE:

D.N.C. — Le Rév. Père Léon-Xavier Aubin, rédemptoriste fut le prédicateur de la Semaine sainte. Il a présidé à plusieurs exercices de chant et aux offices du dimanche des Rameaux, Vendredi-Saint et la Veillée Pascale. Ce qui nous a permis d'avoir la messe chantée en français à laquelle, tous les paroissiens ont participé, puis le Rév. Père a fait la prédication à l'exercice du chemin de la Croix du Vendredi-Saint au soir. Sincères remerciements au Rév. Père Aubin pour son dévouement.

TRANSACTION:

M. Ange-Albert Blais s'est porté acquéreur de la propriété de M. Pierre Forget.

PROMPT RETABLISSEMENT:

A Mme Raymond Breault.

BAPTEMES:

LEPINE: Le 17 avril, Joseph, Henri, Jean née le 3, enfant de M. et Mme Joseph Lépine (Gilberte Racette). Parrain et marraine: M. et Mme Henri Brunelle (Ida Racette). Porteuse la maman.

RONDEAU: Le 25 avril, Marie, Josée, Lyne, née le 17 avril, enfant de M. et Mme Jean-Paul Rondeau (Paulette Prud'homme). Parrain et marraine: M. René Prud'homme hôtellier de Berthier et Mlle Alice Prud'homme, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Jean-Paul Lepage tante.

St-Ambroise

Jeunesse en éveil

D.N.C. — C'est notre mot d'ordre pour la Semaine Nationale des Jeunes Ruraux du 2 au 9 mai. Que voulent dire ces quelques mots? Jeunesse en éveil! Cela veut dire une jeunesse attentive, une jeunesse aux aguets, une jeunesse prête à répondre au moindre appel exprimé dans les faits et situations de vie, une jeunesse prête à se rendre responsable de sa vie et de celle des autres. La J.R.C. veut l'éducation humaine et chrétienne des jeunes ruraux. Elle veut les "conscienciser" c'est-à-dire leur faire prendre conscience des différentes situations vécues par eux et autour d'eux. Elle veut une jeunesse active vivante une jeunesse "en éveil" dans la communauté. Voici le programme de la semaine. Dimanche le 2, à 11 heures, messe d'ouverture. Les jeunes, c'est votre messe. Prions et chantons le Seigneur afin qu'Il nous vienne en aide. Ce même soir le 2 mai il y aura "rencontre des organismes". Cette rencontre avec les organismes est en soi une intégration que la jeunesse fait à sa société paroissiale. Elle est une prise de conscience collective que la jeunesse est vraiment une partie intégrante de la société et qu'elle y apporte quelque chose d'original. Vous répondrez généreusement à notre appel? Nous y comptons. Le 9 mai pour clôturer cette semaine c'est la traditionnelle soirée populaire. Dans l'après-midi à 2 heures pour les enfants du primaire et le soir de 15 à 100 ans. Nous espérons que cette semaine vous plaira vous les jeunes et vous les adultes. A bientôt! Jeunesse en éveil!

Nicole R. Perreault, prés.

NOS JEUNES A ST-BARTHELEMY:

A l'école d'Agriculture de St-Barthélemy eut lieu la distribution des prix et la collation des diplômes. Voici les noms de ceux qui ont suivi ces cours: M. Jean-Pierre Paré, avec grande distinction; M. Noël Perreault et Georges Bourgoin, avec distinction. Félicitations à ces jeunes, qui aimeront davantage leur profession sur la terre.

Des cours d'enseignement ménager agricole seront donnés aux jeunes filles du 28 juin au 28 août à l'école d'Agriculture de St-Barthélemy. Songeons-y! Beaucoup d'avantages pour nos filles!

FIANÇAILLES:

A Pâques, eurent lieu les fiançailles de M. André Garceau, fils de M. et Mme Hervé Garceau à Mlle Colette Sicard, institutrice fille de M. et Mme Camille Sicard. Un dîner intime réunissait quelques parents. Félicitations.

CONDOLEANCES:

A Mme Gabriel Gingras, lors du décès de sa mère Mme Urcher Roy, autre fois de cette paroisse.

BIENVENUE:

A la famille Fafard, la plus cordiale bienvenue. Ils habitent le logis de M. W. Perreault, au centre du village.

LACORDAIRE ET JEANNE D'ARC:

A l'occasion du 10e anniversaire de fondation du cercle local, il y eut manifestation toute la journée. Aux messes, M. l'aumônier Normand Coutu nous entretient sur l'alcoolisme, ses ravages au point de vue physique, moral, social. Il insiste sur la nécessité de lutter contre le fléau de l'intempérance, Redonnons à Dieu sa vraie place. Le soir remise de diplômes à ceux qui ont pratiqué l'abstinence totale depuis 10 ans. Ce sont Mme Camille Sicard, M. et Mme Gérald Landry, M. et Mme Lawrence McManiman, M. Isaïe Ducharme et M. Omer Grégoire. Un oeillet gratitude du Cercle fut remis à chaque diplômé. Nous vous félicitons de grand coeur pour votre dévouement et votre apostolat d'amour. M. l'abbé Hermés Pelland fut notre conférencier: Les laïcs rendent de nombreux services sur le plan Lacordaire, ils ont droit à notre collaboration. Ce mouvement de sobriété, de tempérance doit être fêté à l'occasion de son 10e anniversaire. Il faut y mettre beaucoup d'amour, de charité de cette joie que l'on doit communiquer aux autres. Les jeunes doivent s'intéresser à ce domaine: prévention, éducation et réhabilitation auprès des buveurs. La santé par la sobriété, la paix dans les foyers et Dieu premier servi. Il y eut partie récréation, chant, musique, de beaux prix furent remis à la fin de la soirée. Un grand merci à nos donateurs et à tous ceux qui ont fait de cette journée un beau succès.

Profitez-en Mesdames !

Des cadeaux offerts à des rabais SANS PRECEDENT

COMMENÇANT JEUDI A 9 H. 30 A.M.
POUR 10 JOURS SEULEMENT

$10,000.00 de marchandise à ½ prix

Corseterie Pointure désassortie ½ prix	**Gaines et brassières** ½ prix	**Blouses Chemisiers** de couleur ½ prix	**Bas nylon** ½ prix	**Déshabillé** Nylon ½ prix
Costumes de lainage et tricot de coton ½ prix	**Blouses** de toilette ½ prix	**Gants** de couleur ½ prix	**Chandails** laine et coton ½ prix	**Costumes de bain** ½ prix

N'oubliez pas la Fête des Mères dimanche le 9 mai

La Boutique Marie-Josée Enrg.

425 rue Notre-Dame Tél. 753-9414 Joliette

EDITORIAL

25 ans après

La femme sur le chemin de l'esclavage?

Il y a vingt-cinq ans ces jours-ci, M. Adélard Godbout, alors premier ministre du Québec, présentait à la législature le projet de loi 18 qui accordait à la gent féminine le droit de vote. C'était, paraît-il une étape de taille dans la lutte pour l'égalité de la femme à l'homme. Depuis ce jour, nous avons vu la femme accéder à tous les postes imaginables et inimaginables dans l'industrie, le fonctionnarisme, la politique et le commerce.

A la bonne heure!

Les philosophes auront beau pérorer que l'homme et la femme sont des êtres différents, ayant chacun une vocation différente. Il est un fait que lorsqu'un être humain se présente devant un tribunal pour plaider une cause, l'accident de son sexe ne change rien aux faits qu'il présente, et que le journal que vous lisez serait tout aussi lisible si la clavier de la linotype avait été touché par une femme au lieu d'un homme. Sur le plan pratique il est donc défendable de soutenir que la femme est l'égal de l'homme.

D'ailleurs, de tout temps, les femmes et non les hommes ont assumé les tâches les plus dures, les plus ingrates. Nous voyons encore, de nos jours, dans les pays peu civilisés, les femmes travailler aux champs, tirer la charrue, soigner les animaux, faire la récolte alors que leurs hommes se contentent de faire la chasse, la pêche et la sieste. Et il n'y a pas tellement longtemps, ici au Québec, la femme trimait d'une étoile à l'autre. En plus de voir à sa famille, elle "faisait le train", filait, tissait, cousait. Elle ne se reposait que lorsque la maladie ou la naissance d'un enfant la forçait de prendre le lit. Lorsque son sommeil était interrompu par les pleurs d'un enfant malade, elle devait certes rêver au jour où elle et ses soeurs auraient atteint l'égalité véritable à leurs hommes. Quelle dure existence ont dû mener ces femmes qui jouaient pleinement leur rôle de maîtresse de maison en plus d'assumer une forte partie de celui de l'homme qui est, sauf erreur, de gagner le pain quotidien des siens.

Tout cela a changé! Du moins c'est ce qu'on chante dans les cercles de femmes huppées qui n'ont jamais mis la main à la pâte ni jamais balayé le parquet. En vérité cela a-t-il tellement changé?

La semaine dernière, M. Carrier Fortin, ministre de l'industrie a laissé entendre que le Québec permettrait le travail de nuit des femmes dans l'industrie du textile. Puis, il a dit qu'il n'avait rien laissé entendre de tel. C'était peut-être un ballon d'essai... c'était peut-être aussi une mauvaise interprétation d'un journaliste. C'était certainement l'occasion de faire réfléchir l'homme "moderne" devant le rôle de plus en plus ingrat qu'il impose à la femme, avec son consentement à elle.

Nous trouvons de plus en plus de femmes, mères de famille, dans le commerce et l'industrie. Loin de moi l'idée de refuser à quiconque le droit de quitter son foyer chaque matin (ou chaque soir quand madame aura sa section de métiers de minuit à 8 heures) et d'aller gagner son pain à la sueur de son front.

Mais je me demande combien d'hommes consentiraient à tenir deux emplois, travailler cent heures par semaine, à coeur d'année. Et dans les 68 heures qui leur resteraient, faire leur devoir religieux, des mamours à leur femme et des caresses à leurs enfants? Il se plaindraient, avec raison, qu'ils sont plus mal partagés que les esclaves d'antan. Pourtant ils le demandent, en plus en grand nombre, à leurs femmes. Et un ministre dans un gouvernement "évolué", qui compte la première femme-ministre de l'histoire du Québec, songerait à étudier l'à-propos de faciliter ce genre d'esclavage en "permettant" aux femmes de faire du travail de nuit. Si c'est ça l'égalité des sexes, que je suis heureux d'être homme.

Tout a été dit pour défendre le droit de la femme au travail rémunéré. Mais le travail à l'extérieur par une épouse reste toujours une anomalie, quelquefois nécessaire, quelquefois superflu et très souvent cruelle. Avant de "permettre" aux femmes d'aller sacrifier leur santé physique et psychique dans des travaux nocturnes, messieurs les députés ne feraient-ils pas oeuvre plus utile en étudiant des moyens de revaloriser le rôle de maîtresse de maison, et de "permettre" aux femmes qui le désirent de le jouer à plein temps?

Quant à mon frère-travailleur, en prise avec des difficultés financières qui lui sont souvent créées par ceux qui profitent du travail féminin, s'il a vraiment du coeur au ventre, il pèsera sérieusement le pour et le contre d'un travail supplémentaire à temps partiel avant d'expédier son épouse à l'usine. C'est ainsi, qu'en dépit des politiciens et des profiteurs, il aidera à donner à la femme, à SA femme, la dignité d'être son égal.

GERARD-R. ARGUIN

Le courrier de l'école

Le Gouvernement va-t-il se mêler de placer nos enfants?

QUESTION: On parle dans les journaux et à la télévision de "l'enquête sur l'orientation des 70,000 finissants du cours secondaire dans toutes les institutions du Québec".

Qu'est-ce que ça veut dire au juste? Le Gouvernement va demander à nos enfants ce qu'ils veulent faire, où ils veulent aller... mais c'est moi qui va payer et j'en ai plein mon capot avec les taxes, ma fille qui étudie pour être garde-malade, ma femme qui a été à l'hôpital le mois passé... J'ai bien l'intention de décider seul avec mon gars de son avenir et j'entends rester maître chez-moi.

L.-J. P.

REPONSE — Votre lettre date déjà de 15 jours et depuis d'autres explications ont été donné un peu partout. L'enquête, *comme vous le pensez, n'a pas été faite pour vous imposer* une orientation de votre fils ou de votre fille; mais bien pour deux raisons:

1. — Susciter une réflexion et un échange dans la famille au sujet de l'orientation des grands enfants. Dans ce but, les professeurs devaient expliquer le questionnaire à leurs élèves, les divers choix qui s'offrent à eux, de manière à ce que les élèves puissent discuter avec leurs parents à domicile pour étudier la question. Une documentation avait été prévue pour cela.

2. — Renseigner le Gouvernement sur ce que désirent les jeunes pour l'avenir. Cela aurait pour effet d'orienter les constructions à venir de manière à répondre aux besoins décélés, afin d'assurer à tous ceux qui terminent le cours secondaire la possibilité de poursuivre les études convenant aussi adéquatement que possible à leurs aptitudes. Par le même moyen, le Gouvernement pourrait prévoir les clientèles à accueillir dans les diverses institutions en septembre prochain. L'enquête devrait révéler les lacunes à combler, dans le réseau actuel d'institutions d'enseignement, pour répondre aux ambitions précises des finissants 1965 du cours secondaire.

Voilà donc un beau projet que cette gigantesque enquête. Mais pourra-t-elle apporter les connaissances voulues aux élèves, aux parents, aux commissions scolaires, au ministère de l'éducation. D'un côté c'est fort possible: on poursuit un excellent but, avec un moyen précis, assez adapté. D'un autre côté, l'enquête comporte des faiblesses, des imprécisions, elle vise à des possibilités qui n'existent pas encore. Ainsi, certaines institutitions ne pourront sûrement pas être prêtes pour accueillir tous les sujets qui voudront s'y former. Mais le plus grave, et cela est de votre ressort et de celui des jeunes aux études, c'est le manque de préparation des jeunes à poursuivre les études qu'ils veulent pour accéder aux postes qu'ils convoitent. La grosse proportion de nos jeunes, du moins du côté des gars que je connais mieux, — n'a pas acquis la compétence requise pour poursuivre avec profit des études selon leurs aptitudes réelles et leurs ambitions. Il y a dans nos écoles secondaires 60% des élèves qui n'y travaillent pas, et pour plusieurs raisons: certains ne sont à l'école que parce qu'ils n'ont pas d'autres endroits où aller et boudent leur classe! — certains ne sont à l'école que parce qu'ils n'ont pas trouvé de place sur le marché du travail et ne sont pas intéressés à étudier! certains ne sont à l'école que pour obtenir un papier de graduation, sans s'occuper à chercher la compétence! Cela fait bien 60% de nos gars qui n'étudient pas à la maison, ni à l'école, qui se débarrassent mal de leurs devoirs, qui ne suivent pas le professeur avec intérêt en classe. C'est lamentable; et ça va fausser les données de l'enquête.

Quant au 40% qui reste, il est constitué par les élèves qui sont franchement donnés à leur formation, mais ils baignent dans un milieu de gars non intéressés aux études et résistent plus ou moins mal à l'ambiance de laisser-aller.

Ces réflexions vous renseigneront sur l'enquête en cours et vous diront dans quel sens tirer avec vos enfants aux études. Si vous faites votre part, l'enquête pourra rapporter déjà à votre gars et les autres enquêtes qui viendront pourront apporter du bon aux autres générations. Soyez le plus possible éducateur et collaborez avec les maitres, c'est une nécessité. Bon courage.

RENE-M. CODERRE

La grève de Saskatoon

Mettra-t-elle fin au génocide culturel des Canadiens français?

Ces jours dernier, le ministre de l'instruction publique de la Saskatchewan promettait aux parents des étudiants canadiens-français en grève scolaire depuis avant Pâques d'étudier leur cas et de faire rapport à son gouvernement.

On sait que quelques familles canadiennes-françaises avaient retiré leurs enfants des écoles séparées (catholiques) parce que les commissaires refusaient de faire enseigner le catéchisme en français et de faire enseigner aussi la conversation française. Ce qu'on sait moins c'est que très souvent les commissions scolaires séparées du Canada anglais sont dominées par des anglophones, plus anglais que la reine et plus francophobes que les plus purs Orangistes. Pour refuser cette élémentaire justice à l'élément canadien-franais, on s'appuye toujours sur un vieux texte de loi, l'article 203, en vigueur depuis la création de la province et qui se lit à peu près comme suit:

Article 203 — (1) L'anglais sera la seule langue d'instruction dans toutes les écoles, et aucune langue autre que l'anglais ne pourra être enseignée durant les heures de classe. (2) Quand la commission de quelque district scolaire adopte une résolution à cet effet, la langue française pourra être enseignée comme sujet pendant une période n'excédant pas une heure par jour comme partie du programme scolaire, et un tel enseignement comprendra la lecture française, la grammaire française et la composition française. (3) Là où la langue française est enseignée selon les clauses du paragraphe 2, les élèves qui ne désirent pas recevoir un tel enseignement pourront être profitablement occupés à un autre travail scolaire pendant qu'un tel enseignement est donné.

Dans un pays où nous sommes supposés être chez-nous d'une mer à l'autre des textes discriminatoires similaires fourmillent. Ces jours-ci les chefs canadiens-français de l'Ontario lançaient un cri d'alarme. 200,000 de nos compatriotes seraient en danger d'anglicisation dans cette seule province. A Windsor où 22,000 Canadiens français sont privés presque totalement d'écoles bilingues (grâce à la générosité anglicisatrice d'une Commmission Scolaire séparée) les deux-tiers ne reconnaissent plus le français comme langue maternelle.

Aujourd'hui, ce sont les parents de Saskatoon qui crient leur malheur. Hier, c'étaient ceux de Maillardville. Etrange tout de même que les Anglophones de Joliette n'ont pas à faire la grève pour pouvoir faire enseigner quelques bribes d'anglais à leurs enfants.

Le génocide culturel des Canadiens français n'a pas débuté hier. Sous la Confédération qui devait rendre justice au peuple fondateur du Canada, les dates suivantes sont à retenir:

1871: Le Nouveau-Brunswick supprime les écoles catholiques et interdit l'usage du français à l'école.

1877: L'Ile-du-Prince-Edouard met le français hors la loi;

1890: Le Manitoba abolit le système scolaire français et interdit l'enseignement en français.

1892: Le Conseil des Territoires du Nord-Ouest met le français au ban;

1905: La nouvelle province de la Saskatchewan rédige son article 203 et sa voisine, l'Alberta en fait autant;

1912: Le Keewatin, qui relève directement d'Ottawa (où nous aurions quelques droits, dit-on) interdit l'enseignement du français;

1915: L'Ontario met en vigueur son règlement XVIII qui visait à éliminer l'enseignement du français;

1916: Le Manitoba supprimeque vous voudrez.

G.-R. A.

l'enseignement du français dans toutes ses écoles primaires.

La grève de Saskatoon a ému la presse anglaise de Montréal et de Toronto. Les optimiste reprennent espoir que ces faits marqueront le commencement de la fin d'une politique concertée et systématique de suppression des éléments francophones en dehors de la réserve québecoise.

Gérard-R. ARGUIN

Nota bene — Les journaux de lundi nous apprennent que les écoliers en grève sont retournés en classe. La grève fait maintenant place à un mouvement de répresailles, d'intimidation et de menaces pour persuader les parents canadiens-français de ne plus récidiver Une fois de plus, en dépit de l'appartenance du Québec à la Confédération, en dépit de la Commission BB et de toutes les promesses de la majorité, une petite minorité française sera écrasée sans pitié dans notre Canada — bi tout ce

Le conflit syndical de Cedar Garments prend des proportions démesurées

Le conflit qui oppose les employés syndiqués de Cedar Garments aux propriétaires de cette entreprise de couture, sise rue St-Paul à Joliette, prend de jour en jour des proportions démesurées.

A sa réunion du mardi 20 avril dernier, le Conseil du Travail de Joliette, décidait de demander au conseil de ville d'agir comme médiateur en cette affaire, "dans le but de protéger la paix industrielle dans Joliette."

Dans cette même séance, à laquelle assistait un représentant du confrère local, une résolution avait blâmé le directeur de la police municipale, le chef Valmore apierre, et l'enquêteur, le constable Marcel Bonin, pour leur attitude antisyndicale relativement à la surveillance de la ligne de piquetage, à l'arrestation du gréviste Gilles aporte et à divers incidents qui se sont produits ces dernières semaines.

Les conseillers municipaux ont assez longuement discuté de la demande du Conseil du Travail de Joliette et, par un vote de 5 contre 3, n'ont pas jugé opportun ni utile d'y faire droit.

Le conseiller Marcel Drainville et le conseiller Georges Beauséjour étaient en faveur de travailler à un rapprochement afin de "maintenir un bon climat ouvrier dans notre ville.

Le conseiller Bertrand Malo a exprimé l'avis que le médiateur ne devrait pas être un délégué officiel du conseil.

Une proposition du conseiller Drainville appuyée par les conseillers Beauséjour et Lucien Malo a été défaite aux voix, les conseillers Goulet, Chaput, Rivest, Bertrand Malo et Liard s'y opposant. Il a été résolu d'expédier une lettre au Conseil du Travail et au syndicat leur demandant de procéder selon la loi et de tâcher d'obtenir que les négociations continuent. Copie de cette lettre sera envoyée aussi aux propriétaires de Cedar Garments les priant de faire de même.

Le Conseil du Travail devait faire signifier par ses procureurs une mise en demeure au conseil d'avertir le chef de police et les policiers de respecter les piqueteurs et de les protéger.

Une discussion syndicale qui s'est terminée à coups de couteau, vendredi soir semble envenimer le conflit et les grévistes de Cedar Garments veulent maintenant demander à la Fédération des Travailleurs du Québec d'intervenir auprès du procureur général, l'honorable Claude Wagner.

Les pourparlers sont dans une impasse, les propriétaires de Cedar Garments ne s'étant pas rendus à une séance de conciliation la semaine dernière. Le Conseil du Travail et la FTQ veulent obtenir de la Commission des Relations Ouvrières une ordonnance pour forcer les frères Tabah à négocier avec leurs employés.

L'affaire aura encore des rebondissements.

Une discussion syndicale se termine à coups de couteau

Aucune arrestation n'a été effectuée à la suite d'une échauffourée qui s'est produite vendredi après-midi aux appartements Sirois, 599, rue Notre-Dame. Au lours de l'algarade, Theofic Keerfeh, un coupeur à l'emploi de Cedar Garments, a blessé d'un coup de couteau de cuisine Normand Dubois, un employé de l'Aciérie Joliette Steel, venu sympathiser avec les grévistes sur la ligne de piquetage. Après consultation avec l'avocat de la Couronne, Me Jean-Paul Malo, Keerfeh et les autres participants à l'affaire ont été relâchés.

Selon l'enquête policière menée en cette affaire, l'affaire aurait commencé lorsque Keerfeh sortit de son travail, à 5 heures. Dubois avec trois ou quatre amis aurait suivi son assaillant jusqu'au Salon de barbier de M. Cham Beauparlant, rue Notre-Dame. A sa sortie du salon, Keerfeh fut suivi jusqu'à la maison de rapport où il habite et où ses poursuivants sont entrés.

Il y aurait eu invectives de la part de Dubois et ses compagnons qui ont même interpellé des locataires de l'immeuble. Prenant peur, Keefeh est entré dans son appartement d'où il est ressorti tenant un couteau de cuisine qu'il a brandi en direction le Dubois qui a été blessé au bras. Le groupe a alors quitté l'endroit et Dubois s'en fut se faire panser à l'hôpital.

Jusqu'à Wagner...

Le Conseil du Travail de Joliette, auquel est affilié l'Union Internationale qui représente les employés de Cedar Garments, ne veut pas laisser les choses au point mort.. Le président de cet organisme, M. Fernand Lepage, nous expédiait de Montréal, lundi après-midi, un télégramme ainsi conçu:

"Constatons avec stupéfaction qu'aucune arrestation n'a encore été portée contre Theofic Keerfeh relativement attentat contre Normand Dubois blessé d'un coup de couteau. Avons raison de croire que chef de police Lapierre traite cette affaire à la légère. Si accusation n'est pas pas portée sans retard allons demander Fédération des Travailleurs du Québec d'intervenir auprès du procureur général Claude Wagner."

Et voilà.

Vote de grève à l'Aciérie Joliette

Les ouvriers de l'Aciérie Joliette Steel, dont le syndicat discute actuellement avec la compagnie les termes d'un nouveau contrat de travail, ont décidé, par un vote de 159 contre 4, de faire la grève si la Compagnie n'acceptent pas leurs demandes syndicales. La réunion s'est tenue au cours de la journée de dimanche.

La grève sera déclenchée le 8 mai selon les délais légaux.

Ecole de MUSIQUE Joliette

R. CORBEIL, PROP.

Nous enseignons: Accordéon, Guitare, Basse électrique, Saxophone, Clarinette, Trompette, Drum.

SPECIAL DU MOIS DE MAI
LEÇONS GRATUITES AVEC TOUT ACHAT D'INSTRUMENTS

ORCHESTRE POUR TOUTES OCCASIONS

Vente, échange, réparation de tous genres d'instruments

426 A, ST-VIATEUR .... JOLIETTE .... Tél. 756-6012

Mise au point du chef de police

"Nous avons voulu que la paix et l'ordre public soient respectés"

En marge des récents événements de la grève de Cedar Garments et de certaines allégations de M. Fernand Lepage, président du Conseil du Travail de Joliette, et de M. Maurice Hébert, organisateur syndical, dont a fait état le confrère local dans son édition de la semaine dernière, le directeur du service municipal de police nous fait tenir la présente mise au point:

"Dans le conflit qui oppose actuellement plusieurs employés de la "Cedar Garments" à leurs patrons, mon attitude et celle de mes hommes ont été inspirées uniquement par le rôle qui est nôtre, à savoir celui de voir à ce que la paix et l'ordre publics soient respectés, sans parti pris, soit pour les employés d'une part, soit pour les patrons d'autre part. Il n'est pas de notre ressort de juger le bien fondé des revendications des grévistes ni celui de l'attitude patronale.

"Si un gréviste a été conduit poliment "au poste" (et non pas "accroché", comme le dit le "Joliette Journal") par M. Marcel Bonin, c'est uniquement parce qu'il troublait la paix publique en faisant éclater des pétards dans l'escalier de la sortie de l'usine, précisément au moment de la sortie des employés, chose qui pouvait occasionner un accident ou une chute. J'avais d'ailleurs reçu des plantes à ce sujet auparavant. M. Hébert aura beau qualifier 'd'espionnage" la surveillance que M. Marcel Bonin a faite derrière les feiêtres de l'hôtel Château-Windsor et souligner que la Fraternité des Policiers de Joliette a logé un grief pour sa nomination au poste qu'il occupe, il ne l'empêchera pas de remplir son rôle. M. Hébert peut être compétent en matières syndicales, du moins j'ose l'espérer, mais pour ce qui a trait au travail de la police et à ses méthodes, il serait mieux d'user d'un peu plus de réserve dans ses jugements et ses qualificatifs.

"D'autre part, M. Maurice Hébert allègue "qu'un chef de police qui *ignore qu'il est impossible* de briser une ligne de piquetage sans injonction et qui ne sait pas qu'aucun règlement n'interdit aux grévistes de défiler deux par deux sur le trottoir, est un policier parfaitement incompétent". Je lui répondrai là-dessus qu'une ligne de piquetage qui trouble la paix publique, de quelque façon que ce soit, peut, en fonction des règlements municipaux, être brisée partiellement ou totalement, selon l'infraction et au moment de l'infraction. Et, en conséquence, je qualifie les allégations de M. Maurice Hébert à mon sujet d'inconsidérées et de diffamatoires.

"Quant aux autres allégations de M. Maurice Hébert, corroborées par M. Fernand Lepage: intimidations par téléphone, lancement d'oeufs, de sandwiches et de papier; pantalon prétendument déchiré par une voiture de police; gréviste poussé dans le dos par moi-même, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elles ont été amplifiées dans le but de jeter le discrédit et le blâme sur le corps policier de Joliette. D'ailleurs, quand M. Lepage "affirme avoir noté la présence de bombes lacrymogènes dans la voiture de la police", ce qui est totalement faux, il nous laisse songeur sur son objectivité et sa bonne foi dans toute cette affaire.

(Signé) **Valmore Lapierre**
Chef de Police

M. Rosaire Roch

M. Paul Desrochers

M. Roger St-Arnaud

Du 2 au 9 mai

$4,000 pour la santé mentale

La filiale de Joliette se joint à la Campagne Nationale pour la Santé Mentale qui sera lancée le 2 mai. Cette campagne a pour but d'amasser des fonds suffisants pour combattre plus efficacement la maladie mentale. Cette nouvelle a été annoncée aujourd'hui par M. Rosaire Roch, président de la filiale de Joliette de l'Association Canadienne pour la Santé Mentale.

L'objectif le la campagne locale a été fixé à $4,000. La réalisation de cet objectif permettra à l'Association de poursuivre et d'étendre dans la communauté ses activités au bénéfice des malades mentaux. Elle permettra aussi à la filiale d'apporter sa contribution à l'effort provincial dans la lutte contre la maladie mentale.

"En raison du fait reconnu qu'une personne sur 10 a besoin de traitements psychiatriques, à un moment ou à un autre de sa vie, il est facile de réaliser le besoin urgent d'améliorer et de multiplier nos services de santé mentale," a déclaré M. Roch. "Mais il faut aussi apporter une contribution suffisante aux programmes de recherche de l'Association, puisque c'est uniquement par la recherche qu'il est possible le découvrir les véritables causes des maladies mentales".

M. R. Roch a fait appel à la bonne volonté de bénévoles qui pourraient participer aux activités locales de l'Association, dans le contexte de la Semaine de la Santé Mentale, observée à travers tout le pays du 2 au 9 mais.

(A SUIVRE à la PAGE 2)

RICHELIEU

?

28 mai

A l'Expo-sciences de Montréal 1965

Cinq élèves du Séminaire de Joliette à l'honneur

Denis Latendresse photographié devant son travail qui lui a valu le premier prix de la section biologie à l'Expo-Sciences de Montréal, avec le R.P. Gaston Bibeau, c.s.v., supérieur du Collège de Joliette.

Marguerite Doray, avec son professeur de mathématiques, le R.P. Raoul Duchesne, c.s.v., et son kiosque du nombre d'or.

Claude Paquin, Gaétan Valois et Jocelyn Tourigny et leur professeur de chimie, M. André Bruneau, avec leur étude sur la flamme.

Cinq étudiants du Séminaire de Joliette ont mérité des prix à l'Expo-Sciences de Montréal 1965 qui s'est tenu vendredi et samedi au Chalet de la Montagne. Denis Latendresse s'est classé premier dans la catégorie "biologie" pour son travail: "La chaîne variante dans un aquarium". Denis Latendresse s'est mérité un prix de $300.

Marguerite Doray s'est classée deuxième dans la section "Mathématiques — Physique" pour son travail illustré en trois tableaux sur "Le nombre d'or 1.618 dans les Mathématiques, les Beaux-Arts et la Nature. Marguerite Doray a remporté un prix de $200.

Claude Paquin, Gaétan Valois et Jocelyn Tourigny ont reçu une mention honorable et un prix de $50 dans la catégorie "Chimie" pour une étude sur "la flamme".

Denis Latendresse est le fils de M. et Mme Fernand Latendresse de Joliette. Marguerite Doray est la fille de M. et Mme François Doray, aussi de Joliette. Claude Paquin et Gaétan Valois sont originaires de Joliette et Jocelyn Tourigny est de St-Jacques.

Les autres gagnants

Les gagnants ont été annoncés lors de la cérémonie d'ouverture de l'exposition. Le grand prix de l'Expo-Sciences qui comporte la médaille du lieutenant-gouverneur et une bourse de $500 du Ministère de l'Education du Québec a été octroyé à Pierre Bellefleur, du Séminaire de Ste-Thérèse, pour l'excellent montage intitulée: "Comment trouver la troisième loi de Képler en photographiant le système de Jupiter".

Les gagnants dans les autres catégories sont:

Catégorie I (physique pure et mathématiques): Robert Czerny, Loyola High School, "Pythagorean Triplets: Formula and Sets".

Catégorie II (physique appliquée, génie et météorologie): Philippe Clermont, Collège Bourget, Rigaud "Etude sur la synthèse de la parole".

Catégorie III (biologie): Denis Latendresse, Collège de Joliette "Cycles Biologiqupes en Aquaroum".

Catégorie IV (chimie et géologie): Agnes Hak et Francine Bélisle, Collège Basile-Moreau.

Le trophée Expo-Sciences a été décerné pour la troisième année consécutive au Collège Bourget, de Rigaud; ce trophée est décernée à l'institution dont la présentation des travaux est jugée la meilleure. Le Collège de Joliette s'est classé en deuxième place des 2 collèges et écoles secondaires qui participent à l'expo.

Denis Latendresse, un étudiant du Séminaire de Ste-Thérèse et deux du Collège Bourget formeront l'équipe qui représentera la région de Montréal à Winnipeg les 5 et 6 mai prochain.

Les travaux exécutés par les étudiants de Joliette sont exposés dans le hall du Séminaire durant toute cette semaine.

Au Séminaire

VACANCES PASCALES

Les élèves qui ont quitté la maison le mercredi saint pour les vacances de Pâques sont revenus en classe mercredi le 21 avril.

VISITE CANONIQUE

Le R.P. Hervé Gouger, c.s.v., supérieur provincial de Joliette, entreprend, lundi le 25 avril, la visite canonique. Ce règlement des communautés religieuses permet aux membres du personnel de rencontrer le visiteur canonique et de s'entretenir avec lui de leur vie religieuse.

Réunion des parents

D'importantes questions seront discutées à la prochaine réunion des parents d'élèves du Collège, dimanche le 2 mai.

La réunion aura lieu de 2 heures à 4 h. 30 de l'après-midi au Séminaire. Le R. P. Gaston Bibeau, c.s.v., supérieur, parlera de l'orientation possible du Collège et de l'augmentation du taux de la scolarité.

L'Association des Etudiants sera représentée à cette rencontre.

CHEMIN DE CROIX

Dix-huit étudiants du Collège, dont une jeune fille, ont participé à un Chemin de Croix le Vendredi Saint, avec un groupe de 38 jeunes conduits par l'abbé Yvon Boisjoli.

Parti du Scolasticat St-Charles, vers 10 h. 30 du soir, le groupe s'est acheminé vers le Calvaire Harnois en méditant les stations du chemin de la croix.

Les jeunes remercient la famille Honorius Harnois de son hospitalité et la firme Boisjoly Transport pour avoir mis un camion à leur disposition.

Tragique anniversaire

Dimanche, le 25 avril, a marqué l'anniversaire de l'incendie de la "vieille aile de briques", il y a huit ans. Le 25 avril 1957 le feu rasait cette ancienne partie du collège et rendait inutilisable la magnifique chapelle du Sacré-Coeur qu'il fallut livrer au pic du démolisseur.

Vers 1 heure 30 de l'après-midi le feu se déclara dans l'escalier de "la tour" que des ouvriers remettaient à neuf. Les cadets du 74e corps préparaient alors leur revue annuelle.

Durant l'incendie trois pompiers de Joliette tombèrent dans les décombres. Il fallut près de trois heures de travail et des prodiges d'héroïsme pour les libérer.

Le 6 mai suivant les classes reprenaient et les projets de reconstruction prenaient corps. En septembre 1960 l'Aile Beaudry était prête pour recevoir les élèves.

Les constructions modernes du collège font aujourd'hui l'admiration des visiteurs.

RECITAL D'ORGUE

Lucien Poirier, organiste, lauréat du festival-concours des Jeunesses Musicales, a clôturé la semaine des activités culturelles, le 14 avril, par un récital. Il a interprété avec art les oeuvres de Jean-Sébastien Bach. L'atmosphère de la Semaine Sainte se prêtait aux sujets religieux du célèbre compositeur. Il est cependant regrettable que pareil concert ait été donné le soir du départ des élèves pour leur congé de Pâques.

DEBAT-MIDI

Une nouvelle méthode, mise de l'avant par le Comité de publicité de l'A.G.E.S.J., le débat-midi, permet au comité d'informer la masse étudiante d'un problème particulier, de lui en faire prendre conscience et de chercher les solutions possibles. On espère ainsi rapprocher les divers parasco en unissant leur activité pour le bien de la masse.

Mercredi dernier, 21 avril, à la salle audio-visuelle, le sujet discuté au débat-midi était le conseil de classe; on y étudia son rôle, son utilité, sa formation et la confiance que les élèves peuvent mettre en cet organisme.

RECITAL M.-A. HARNOIS

Une artiste de chez nous, Mlle Marie-Ange Harnois, de St-Thomas, a donné un concert intéressant jeudi dernier, le 22 avril. Au piano, Mlle Harnois a interprété une Sonate le Bethovent et une pièce de Brahms. Elle a ensuite interprété en virtuose des pièces pour violoncelle.

Mlle Harnois, étudiante à l'Ecole Vincent d'Indy, obtiendra en fin d'année son baccalauréat en piano.

CONCOURS DE MATHEMATIQUES

Jeudi, 25 avril, quelques élèves du cours collégial prennent part au troisième concours annuel organisé par l'Association Mathématique du Québec dans lequel d'anciens élèves se sont léjà classés honorablement.

CONCERT DE L'AVIATION CANADIENNE

Vendredi, les élèves assistent à un concert donné par l'ensemble musical de l'Aviation Royale Canadienne qui visite le collège pour la deuxième fois.

A LA CABANE

Samedi, le 10 avril, des Anciens du séminaire se rencontraient à la "Cabane à Sucre" du Dr Wilfrid Locat, M.D., à St-Alexis. Les membres du 84e cours y prenaient le dîner, tandis que ceux du 87e cours s'y rendaient pour le souper. Ce fut pour chacun des confrères une occasion de revivre des heures agréables et de repasser les souvenirs de Collège.

84e COURS (1928-1935)

C'était la première fois que les confrères du 84e cours avaient l'opportunité de passer ensemble une journée à la "Cabane". Une surprise agréable, celle de l'arrivée de Mgr G.-M. Coderre, Evêque de St-Jean, ancien professeur au séminaire. Son Excellence se joignit au groupe pour goûter aux délicieuses "crêpes" et au sirop d'érable. Après une courte allocution de notre invité d'honneur, on procéda aux élections. Me Lucien Thinel, fut élu président de la classe, remplaçant M. le Chanoine Samuel Lesage, le Père Denis Périgord devenait vice-président et André Doucet, secrétaire. Me C.-E. Hétu, avocat, conservait son poste de trésorier. Etaient présents: Mgr René Bounadère, P.D., et M. le chanoine Samuel Lesage, de l'évêché; M. l'abbé Edmond Paquin, curé au Lac-à-la-Tortue; les Pères: Raoul Duchesne, Denis Périgord et André Doucet, du séminaire; Mme et Dr Alban Jasmin, Mme et Dr Philippe Landry, de Montréal; Mme et Me Cl.-Edouard Hétu de Joliette; Mme et Me Lucien Thinel, de St-Jérôme; Mme et Me Hubert Ducharme, d'Ottawa; Mme et Me Christian Roy, de l'Assomption; Mme et M. Roland Villemaire; et Mme et Dr Wilfril Locat, de St-Roch de l'Achigan; Mme et Mme Eloi Gervais, de Longueuil.

LE 87e COURS (1931-38)

De leur côté, les Anciens du 87e cours se réunissaient pour leur souper annuel à la même "Cabane à Sucre". Les confrères étaient accompagnés de leurs épouses en plus de leurs enfants.

Assistaient à cette rencontre: MM. et Mmes Gabriel Chrétien, Marcel Croisetière, Roland Desmarais, Charles Forest, Hervé Forget, Paul-Aimé Péloquin, Joffre Pouliot, Omer Racette, Jean-Paul Rouleau, ainsi que leurs enfants; MM. et Mmes René Buisson, Cyrille Lapointe et René Raymond; les pères Maximilien Boucher et Jean-Paul Magnan; les abbés François Lanoue et Gérard Lavallée.

PELERINAGE DE LA JEUNESSE

Encore cette année, les élèves du Collège auront l'occasion de se joindre aux jeunes de la Province, pour le pèlerinage de la Jeunesse, au Cap-de-la-Madeleine, les 1er et 2 mai.

Ce pèlerinage, organisé par le Scoutisme national, aura pour thème: "l'espérance, vertu de la route".

Une invitation spéciale est lancée à tous les gars et les filles du Collège, ayant 16 ans et plus, ainsi qu'à tous les jeunes du diocèse.

(A suivre à la page 16)

Pourquoi PAYER PLUS CHER quand *L'Action* POPULAIRE vous offre PLUS DE NOUVELLES que tout autre dans la région

Festival-concours d'art dramatique

C'est une pièce canadienne que la troupe des **2 Masques** donnera à l'occasion du Festival-Concours dramatique des Jeuneses Musicales, samedi et mardi prochains, les 1er et 4 mai. Cette pièce, **le Feu qui couve,** est de Marcelle McGIBBON, et est la pièce gagnante du concours de l'ACTA de 1963 Elle est écrite pour trois personnages qui seront interprétés par Nicolle Forget, Micheline Gougeon et Aimé Boivin. Jacques Lafortune en a préparé la mise en scène.

Le Festival-Concours d'Art dramatique des JM de Joliette a maintenant trois ans. Il continue de faire son chemin... un peu laborieusement, mais quand il aura vraiment démarré, nous comptons bien qu'il devienne vigoureux et fort comme le Festival-Concours de Musique. L'année où 6 ou 7 groupes différents présenteront leur spectacle, on pourra dire que les choses vont bien.

Heureusement cette année, nous avons **les Deux Masques.** Ce groupe de jeunes comédiens joliettains nous offre le résultat de son travail, **Le Feu qui couve** et vous vous ferez un plaisir de venir les voir et les entendre samedi le 1er mai, en matinée (2 h. 30), et mardi le 4 mai, en soire (8 h.) Admission: le billet JMC, ou 50c pour les étudiants et $1 pour les adultes.

LES DEUX MASQUES, une troupe joliettaine de théâtre qui avait connu, il y a quelques années, un éclatant succès en interprétant quelques pièces notamment "La demande en mariage" et "Les joyeux heureux" effectuera un retour sur la scène joliettaine. LES DEUX MASQUES présenteront, lors du Festival concours d'art dramatique des Jeunesses Musicales Canadiennes, les 1er (en matinée) et 4 mai prochain (en soirée) une pièce canadienne de Marcelle McGibbon "LE FEU QUI COUVE". Il s'agit d'un drame en un acte dont l'action se passe à Nouvelle-Orléans. Il y a trois personnages: Ava Tanner (Nicolle Forget) veuve de 40 ans, tenancière d'une maison de pension devient amoureuse d'un de ses pensionnaires Georges Montheit (Aimé Boivin) 23 ans, étudiant en architecture. Le triangle est complété par Marie de LaSalle (Micheline Gougeon) vieille fille de 60 ans, un peu folle mais très distinguée. La mise en scène de "LE FEU QUI COUVE" est assuré par Jacques Lafortune. Sur la photo, nous voyons les trois comédiens et le metteur en scène durant les répétitions.

Jubilé d'argent à l'Ecole Normale

Le 25 avril, à l'Ecole Normale de Joliette, les amicalistes célébraient le "Jubilé d'argent" de leur principal: M. le chanoine Samuel Lesage.

Différentes manifestations ont souligné l'événement dont la principale fut une "Réminiscence" sur les 7 ans de principalat de Monsieur Lesage.

L'introduction à ce rappel se traduisait par ce texte:

Que les choses auraient été simplifiées si nous avions pu jouer la "gamme de votre travail à l'Ecole Normale" au moyen des "Quatre Saisons". Cependant un facteur nous empêche d'entendre la symphonie au complet car... même si l'âge chronologique englobe au moins deux saisons, la jeunesse de votre coeur nous oblige à nous en tenir toujours à la seule, à la plus belle des saisons: LE PRINTEMPS.

Des pages et des pages seraient requises pour faire connaître tout ce qu'une saison a pu laisser de moisson. De ce jubilé d'argent, l'amicale veut surtout souligner les années que vous avez passées sous le toit de son "Alma Mater". En somme, sept années où vous avez essayé de nous transmettre "le feu sacré"; sept années vous avez jeté le bon grain, poussé ensuite vers différents chemins par l'éventail des groupes-normaliens.

D'autre milieux ont peut-être exprimé des voeux de bonheur, de long apostolat avant le nôtre... mais, existe-t-il un temps limite pour proclamer sa joie, crier son admiration! Puissiez-vous croire, Monsieur le Principal, à la sincérité de nos sentiments.

Disons que pour remplacer le regretté Mgr Gervais, il fallait un homme conscient de ses responsabilités, n'ayant pas peur du risque. Un long séjour chez nous représente des avantages mais comporte certains inconvénients.

Une année, dans un journal de classe, une élève avait traduit les remerciements du groupe par ces quelques lignes:

De notre Principal, nous
garderons l'image
Et du Prêtre enseignant, et
surtout du Témoin,
Vous nous avez appris l'art
d'être sage,
Oh! que c'est bon à l'âge où
l'on est plein d'entrain!
Une lueur pour nous luit à
l'horizon,
Elle provient de l'espoir
allumé dans nos coeurs:
Sur nos jours veillera votre
prédilection.

Les véritables témoins ne peuvent cacher la lumière sous le boisseau en vertu de cette phrase symbolique: Les petits feux s'éteignent au vent tandis que les grands s'enflamment davantage.

Au terme de la rencontre, la cadette de l'Ecole a réitéré ainsi les sentiments du groupe. Bientôt, une autre saison commencera pour vous. Puissions-nous avoir la joie d'en entendre le mouvement.

Et l'égoïsme va encore plus loin. Attendu le grandiose de la symphonie des "Quatre Saisons", nous vous souhaitons de les vivres toutes à l'Ecole Normale afin de nous procurer l'opportunité de l'entendre en entier.

LA BIBLE VOUS PARLE

Discernez ce qui plaît au Seigneur, et ne prenez aucune part aux oeuvres stériles des ténèbres; dénoncez-les plutôt. (Eph. 5, 10-11) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Attention Boulangers

C'est essentiel!
Pour un pain meilleur, plus savoureux
demandez le pain cuit avec Phénix
les Farines Propres au Québec!
La différence est dans le goût... et ça ne vous coûte pas un sou de plus d'insister pour l'avoir de votre Boulanger.
Cordialement,
Les Minoteries Phénix Ltée

ANNONCER
REGULIEREMENT DANS
L'Action POPULAIRE
C'EST PROFITER DU
JOURNAL QUI ENTRE DANS
LE PLUS DE MAISONS
DE LA REGION

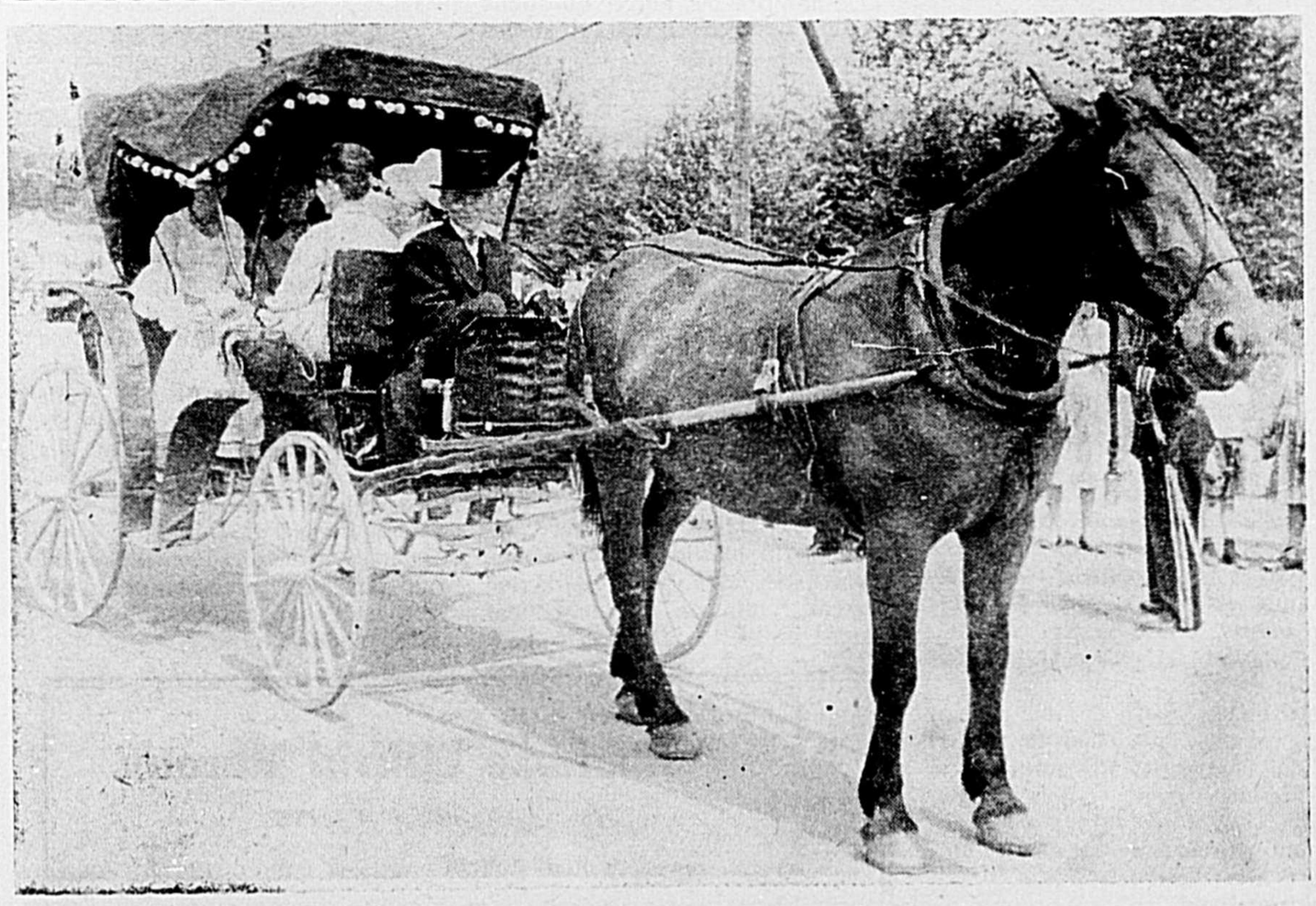

Les figurants à la Soirée du Bon Vieux Temps le 25 juin prochain, se transporteront en boggey, le seul moyen de locomotion en l'an 1900. Nous demandons aux officiers de la circulation d'user de diplomatie durant cette soirée, car les feux rouges, rues à sens uniques et parcomètres n'avaient pas encore été inventés à cette époque déjà lointaine. Dans la voiture, la famille de M. et Mme Ronald Gouin, qui habite maintenant Joliette.

Collège de l'Assomption

POUR LES GARÇONS

COURS CLASSIQUE COMPLET (8 ans)
(Secondaire et Collégial)

—Admission en 8e année classique (éléments latins)
—après une 7e année ou une forte 6e année
—examens d'entrée OBLIGATOIRES sur CONVOCATION, au cours du mois de mai.
—Faire dès maintenant une "Demande d'admission".

—Admission en 1ère année collégiale spéciale (Belles-Lettres Spéciales (avec ou sans latin).

—après la 11e année scientifique.

—ADMISSION DANS TOUTES LES CLASSES DES COURS SECONDAIRE ET COLLEGIAL

Externat en pensionnat avec congé de fin de semaine.

POUR LES DEMOISELLES: Externat seulement

COURS COLLEGIAL (4 ans) (Tous les niveaux)

—Admission en 1ère année (Belles-Lettres)
—après la 11e année classique (Versification)
—Admission en 1ère année spéciale (Belles-Lettres Spéciales) (avec au sans latin).
—après la 11e année scientifique.

—ADMISSION DANS TOUTES LES CLASSES DU COURS COLLEGIAL

Pour renseignements et demande d'admission, s'adresser au:

BUREAU DES ADMISSIONS,
COLLEGE DE L'ASSOMPTION
L'ASSOMPTION, (P. Q.) 837-4248

N.B.: Pour l'année 1965-66, la Commission Scolaire Régionale de Lanaudière (Joliette) assume les frais de scolarité des élèves de son territoire qui s'inscrivent au cours secondaire classique au Collège de l'Assomption.

Le Québec fort par la socialisation et la coopération

10e congrès annuel de la SSJB à Crabtree

Près de 200 délégués des 20 sections locales affiliés à la Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Joliette sont attendus à Crabtree, le 30 mai prochain, pour le 10e congrès annuel de la fédération.

Le thème du congrès: "Un Québec fort par la socialisation et la coopération" peut sembler aride et difficile. "Pour l'étudier, dit l'abbé Philippe Bergeron, il faut se départir de la peur et de la panique que peut susciter le phénomène de la socialisation, se dépouiller d'un traditionalisme qui condamne "a priori" toute nouveauté, traditionalisme réactionnaire qui immobilise et nous fait marcher face au passé et le dos à l'avenir, de cette méfiance instinctive et quasi hostile à l'égard de l'état et des pouvoirs publics, et nous méfier de l'idéalisme qui aime se complaire dans la fraicheur des principes ou se gargariser de déclarations sonores pour oublier la vérité.

Mlle Nicole Forget, vice-présidente diocésaine et membre du Conseil général de la Fédération des S.S.J.B. du Québec à exposer le thème du congrès.

Le président de la diocésaine de Joliette, M. Marcel Masse, sera conférencier à la Commission politique; M. Jacques Mondor, professeur à l'école Barthélemy-Joliette à la Commission culturelle; M. René Laurin, des Hautes Etudes Commerciales, à la Commission économique; M. A. Larin, psychologue, à la Commission sociale et M. Gilbert Lacasse, directeur de "Joliette Journal", à la Commission religieuse.

Son Excellence M. François Leduc, ambassadeur de France au Canada, a été invité à être le conférencier au banquet de clôture de cet important congrès où tous les membres de la S.S.J.B. sont invités.

Ce sera pour eux une excellente préparation au congrès provincial de la Fédération qui se tiendra à Montréal les 4, 5 et 6 juin prochain.

M. Normand Houle, organisateur général de la S.S.J.B. du diocèse de Joliette est responsable de la Soirée canadienne du 25 juin et du défilé de la St-Jean. Il assume également la coordination des divers comités des Fêtes de la St-Jean qui se tiendront à Joliette du 18 au 27 juin.

St-Jean de Matha

(D.N.C.) DECES

Le 13 avril, Mme Ernest Giguère (Cécile Forest). Un libera et un service ont été chantés en l'église Ste-Catherine-de-Sienne de Montréal. Elle laisse dans le deuil sa soeur: Mlle Marie-Anna Forest de notre paroisse. Nos sincères condoléances.

COURS DE PERSONNALITE

A tous les jeudis soirs des conférenciers se rendent à St-Jean-de-Matha ou à Ste-Emmélie et donnent des directives théoriques et pratiques pour développer sa personnalité et faire fructifier au maximum les qualités et les talents propres à chaque individu. Les assidus au cours sont au nombre de 19 et se recrutent dans les paroisses de Ste-Emmélie, St-Jean-de-Matha et St-Gabriel.

MARIAGE LEFEBVRE-DURAND

Le 19 avril, M. Yves Lefebvre, fils de M. et Mme Omer Lefebvre de St-Gabriel de Brandon à Mlle Annette Durand, fille de M. et Mme Lionel Durand. Témoins: M. Omer Lefebvre et M. Lionel Durand.

Meilleurs voeux!

Pourquoi pas le Fleurdelysé sur les Caisses populaires

(ST-JACQUES, E. St-G.) — Depuis quelques jours, le drapeau du Canada, l'unifolié rouge et blanc se balance mollement au mat de notre Caisse populaire. Quand je le regarde, je ne puis m'empêcher de songer pensivement aux luttes et démarches qui devaient être entreprises autrefois — aux beaux jours de l'Ordre Jacques Cartier — pour réussir une fois sur deux à faire monter le fleudelysé du Québec à cette place honorable, fusse le jour-même de la St-Jean-Baptiste. Nos Caisses populaires ne sont-elles plus des entreprises d'initiative essentiellement québecoise? Si oui, pourquoi cette éternelle génuflexion au "Canadian land"... qui a si souvent abusé de notre faiblesse collective? Une fois de plus, avec cette miette d'un drapeau à moitié canadien, le conquérant aura réussi à nous avoir. C'est à se demander si les administrateurs de notre Caisse populaire ne sont pas plus "canadian" que québecois?

Lundi soir, assemblée annuelle de notre O.T.J. Environ 35 personnes, y compris le Bureau de direction, emplissaient (?) la salle: exactement 1% de la population. On pourrait crier au scandale; disons plutôt négligence: il est certain que la cause des loisirs intéresse plus qu'un pour cent de la population ou devrait l'"intéresseur. Trois faits intéressants sont à retenir cependant: 1) la réélection de M. Gaétan Payette comme président et l'arrivée de quatre figures nouvelles dans l'administration; 2) sur les 35 présents, 11 seulement étaient du village; c'est difficile à expliquer raisonnablement et socialement, car le terrain est situé dans les limites du village où la population est plus nombreuse. Faudra-t-il songer à annexer le village à la campagne, plutôt que la campagne au village pour en arriver à une "ville" forte et vivante? les patinoires et autres organisations en campagne devraient-elles retenir davantage l'attention pour rencontrer l'intérêt de la population? 3) n'y aurait-il pas lieu pour les organisateurs de l'assemblée de l'O.T.J. de prévoir un programme plus intéressant? la présentation du rapport financier ne serait-elle pas de mise en cette occasion, de même que celle des projets en cours? à ce compte, le 1% de présence passerait-il alors à 5 au à 10%.

Ceci ne veut pas dire qu'il n'y avait que les côtés moins beaux à cette assemblée! Et, en passant, félicitations aux deux maires de leur présence et de leur encouragement.

CARNET:

Le service de vaisselle raflé à la partie de cartes des Scouts a échu à Mlle Lucile Guilbault de St-Jacques. Félicitations.

DECES:

PIQUETTE: A Ste-Thérèse de Blainville, le 21 avril, Mme Albert Piquette (Alma Girard), âgée de 86 ans et autrefois de St-Jacques. Elle demeurait à St-Donat. Outre son époux, elle laisse sa fille, Mme Jacques Aubin (Marguerite) de St-Donat, ses fils M. et Mme Armand Piquette (Yvonne Simardù de St-Jean et M. et Mme Lucien Piquette (Thérèse Fontaine) de Montréal. Funérailles à St-Jacques le 24. (Salon Frais Funéraires Montcalm). Nos sympathies.

Le Concile pourrait ne se terminer qu'en 1966

Dans une interview accordée au journal "Deuthche Tagespost" de Wurzbourg (Allemagne), Mgr Pierre Canisius Van Lierde, O.S.A., évêque titulaire de Porphyreon, vicaire général du Pape pour la Cité du Vatican et sacriste du Souverain Pontife, a déclaré qu'il était possible que la clôture de la quatrième session conciliaire soit renvoyée au printemps 1966. Cela serait le cas s'il s'avérait que les Pères conciliaires étaient dans l'impossibilité d'achever leurs travaux avant la fin de novembre ou le début de décembre 1965.

Le Pape, a ajouté Mgr Van Lierde, désire vivement que le Concile prenne fin cette année. Mais en aucun cas, il n'entend mettre des limites à la liberté des Pères dans l'aula conciliaire, et il n'insistera pas avec véhémence afin que le Concile soit clos avant Noël.

Une cour de Bien-être social de Joliette...

(Suite de la page 3)

chefs de police qui ont de très nombreux cas sur les bras, qui tombent sous la juridiction de pareille cour.

C'est un problème qui revient périodiquement devant le public du district mais il semble cette fois que les chefs intéressés, par l'entremise de leurs association, feront les pressions requises pour obtenir cette Cour.

De nombreuses autres questions intéressant plus directement les chefs eux-mêmes ont été discutées.

Les chefs et leur épouses, après la réception à l'hôtel de ville, ont été reçus à dîner par les autorités municipales de Joliette.

DECES

MME ALBERT MARCIL

A Joliette le 25 avril est décédée Mme Albert Marcil, née Alma Beaudry, demeurant à 173 Base de Roc. Les funérailles ont eu lieu mardi le 27 avril La défunte laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Roland Marcil, M. et Mme Laurier Marcil, M. et Mme Maurice Marcil, M. et Mme Gérard Marcil, M. et Mme Gilles Latour (Pierrette), M. et Mme Léo Lippé (Yvette) et Mlle Françoise Marcil ainsi que plusieurs autres parents. Direction: Omer Landreville.

MME ADRIEN LAFORTUNE

A St-Paul, le 23 avril, à l'âge de 79 ans est décédée Mme Vve Adrien Lafortune, née Diana Picard, demeurant à 652, Ch. St-Jean. Les funérailles ont eu lieu lundi à St-Paul. La défunte laisse dans le deuil ses enfants: le Dr et Mme Omer Lafortune de Verdun, M. et Mme Romuald Duclos de Napierville, Mlle Germaine et Mlle Thérèse Lafortune de Montréal, Mlle Alice Lafortune de S-tPaul, M. et Mme Irénée Chouinard (Fleurette) de Montréal et M. Réal Lafortune de St-Paul. Elle laisse également ses frères et belles-soeurs: M. Frank Picard de St-Jacques, M. et Mme Joseph Picard de Détroit et Mme Eugène Parent de Montréal ainsi que plusieurs petits-enfants. Direction: Omer Landreville.

Nos condoléances

Vient de paraître à FIDES

L'enseignement du thomisme dans les collèges classiques

par Lucien Lelièvre

"UN coup d'oeil rapide sur la philosophie en notre pays, écrit le Père Lelièvre, nous met immédiatement en face de la disproportion qui existe entre la vie philosophique et les études en philosophie. Si celles-ci ont toujours eu une place fort importante dans la formation du jeune Canadien français, celle-là ne semble pas jouir d'une vitalité exubérante, s'il est vrai que la vie se manifeste par les actes". Plus loin, l'auteur écrit, parlant des critiques adressées à l'enseignement actuel de la philosophie: "Dogmatique, idéaliste, inactuel et exclusif, tel semble être notre enseignement philosophique."

Et l'auteur conclut: "Lorsqu'il s'agit de fixer quels objectifs doit chercher à atteindre la philosophie enseignée au cours classique, trois buts sont infailliblement indiqués: conduire à la contemplation de la vérité, faire découvrir la solution des problèmes fondamentaux, apprendre à penser." Ces objectifs, l'auteur les accepte au point de départ comme hypothèse de travail. Il s'agit de savoir dans quelle mesure ils sont réalistes.

L'essai du Père Lelièvre souhaite s'adapter, "non seulement à l'étudiant intemporel, i.e. fictif, mais surtout à l'adolescent du XXe siècle, le seul qui compte pour nous" et l'auteur ajoute: "Ce travail a pour objet l'enseignement de la philosophie proprement dite à l'exclusion de celui de l'histoire de la philosophie. Nous n'avons pas non plus l'intention de justifier le choix du thomisme comme cadre de l'enseignement philosophique. Nous nous proposons de nous en tenir à des considérations portant uniquement sur la philosophie spéculative. Après avoir fixé dans une première partie les objectifs de l'enseignement de la philosophie au cours classique, nous nous demanderons ensuite comment il est possible de la réaliser."

En vente dans les librairies et à **Fides,** 245 est boulevard Dorchester, Montréal, Canada.

244 pages **$3.50**

Deux vols de bijoux éclaircis par la police municipale

L'enquêteur Marcel Bonin, de la police municipale, a conduit avec succès des recherches après un vol à la Bijouterie Gaby Dénommé et il a pu ainsi éclaircir du même coup le vol survenu le jeudi sain à la Bijouterie Osias Pépin.

De bonne heure samedi matin, des voleurs ont brisé la vitrine de la Bijouterie Dénommé, rue St-Viateur, pour rafler quelque $3,000. de bijoux. Les voleurs avaient procédé de la même manière à la Bijouterie Pépin, Place Bourget Nord.

Deux joliettains dans la vingtaine ont plaidé coupable lundi, en Cour de Joliette, et recevront leur sentence le 3 mai; leur complice, qui était encore recherché, s'est livré à la police dans la nuit de lundi et devait comparaître au cours de la journée d'hier.

Le chef Valmore Lapierre, directeur du service de la Police municipale, a félicité le détective Marcel Bonin de son excellent travail en cette affaire.

Madame Wilfrid Moreau

ET SES ENFANTS

profondément touchés de vos condoléances vous remercient de la sympathie que vous leur avez témoignée lors du décès de

MONSIEUR WILFRID MOREAU

Maskouche, 6 avril 1965.

Prévisions relatives aux marchés et aux prix agricoles

Prévision économiques — L'économie canadienne devrait continuer de progresser en 1965; toutefois, le rythme de l'augmentation pourrait ralentir un peu par rapport à 1964. En conséquence, on s'attend que la demande domestique de la plupart des produits agricoles se maintiendra et que le revenu total en espèces approchera le record de $3,456 millions établi en 1964.

Produits laitiers — Le Ministre a annoncé le 26 mars une nouvelle politique latitière pour la campagne 1965-66. Ce programme consiste en premier lieu d'un paiement d'appoint, couplé d'une subvention directe et d'une aide à l'exportation, destiné à assurer un prix moyen national de $3.30 les 100 livres de lait, et de l'équivalent en crème, utilisé au pays. La deuxième partie est un paiement suplémentaire aux producteurs de lait de transformation et de crème, en prenant comme base la production du lait de transformation en 1964-65. Ce paiement variera, par exemple, de 25 cents les 100 livres pour les premières 47,999 livres de lait vendu à 10 cents les 100 livres pour un volume de vente qui dépassera 95,999 livres de lait.

Les approvisionnements globaux de lait pour 1965 sont estimés à 21.8 milliards de livres. Cette quantité est formée d'un report de 3.2 milliards de livres exprimées en lait, d'une production nationale de 18.5 milliards de livres, et d'importations équivalentes à 180 millions de livres de lait. La production à laquelle on s'attend ne prévoit pas de changement dans le nombre de vaches mais une augmentation de 40 livres dans le rendement par vache, tout comme en 1964. Le chiffre moyen à long terme, à cet égard, est de 127 livres par vaches. Evidemment, le niveau définitif qu'atteindra la production pourra être modifié par les conditions climatiques et les prix.

La consommation nationalé de lait et de produits du lait est estimée à 17.8 milliards de livres; cette augmentation est attribuable à l'accroissement de la population. En 1964 la consommation totale atteignait 17.5 milliards de livres. Les deux autres principaux marchés pour le lait sont la consommation sur les ferme et les exportations. On s'attend que ces deux débouchés prennent moins de lait cette année qu'en 1964.

Porcs — On s'attend que les ventes du deuxième semestre de 1965 atteignent une moyenne de 142,000 têtes par semaine, soit 3% de plus que l'an dernier. Une augmentation des exportations et la croissance du marché national devraient permettre l'écoulement de cet accroissement de production. On prévoit que le prix des porcs aura tendance à rester plus élevé que le prix de soutien et qu'il se raffermira encore davantage *à la fin de mai ou en juin.*

Bovins — Les abattages dans les abattoirs inspectés par le gouvernement fédéral devraient atteindre une moyenne de 52,000 têtes par semaine au cours de 1965, soit 12% de plus que l'an dernier. Les prix suivront de près ceux des Etats-Unis, et l'on ne s'attend pas qu'ils changent beaucoup par rapport aux niveaux actuels.

Oeufs — Un plus grand nombre de pondeuses cette année a provoqué un accroissement de 4% dans la quantité **d'oeufs vendus** jusqu'à la mi-mars, et les prix sont descendus à leur niveau le plus bas de ces cinq dernières années. La réduction des commandes pour le remplacement des poulettes (situation qui se remarque depuis le milieu de 1964ù fera diminuer les approvisionnements et raffermira les prix au cours de l'été.

Poulets à griller — Les aviculteusront entrepris de produire un peu plus de poulets à griller cette année, ce qui s'équilibre avec la croissance de la population. On s'attend donc que les approvisionnements seront suffisants en avril et en mai et que les prix resteront aux niveaux de l'an dernier ou les dépasseront.

Dindons — Tout semble indiquer que les producteurs ont acheté un plus grand nombre de dindonneaux au cours de l'hiver et qu'on a mis beaucoup plus d'oeufs que d'habitude dans les incubateurs. Si cette tendance se maintient, il en résultera une augmentation considérable de la **production de dindons** cette année.

Les ventes de dindons à griller sont demeurées à peu près au même niveau que celles de l'an dernier, mais la vente des dindons des autres catégories a accusé un gain appréciable sur 1964. La vente des dindons légers au 20 mars dépassait les 10 millions de livres 24.8% de plus que les 8.4 millions écoulés durant la même période de l'année précédente. De plus, la vente de dindons lourds se chiffrait à 4.4 millions de livres, doublant presque les 2.3 millions de livres vendus durant les semaines équivalentes de 1964.

Les signes avant-coureurs d'approvisionnements plus grands de dindons lourds présagent une forte récolte cet automne, alors que cette catégorie influe grandement sur le marché de la volaille. Toutefois, le marché de dindons légers ou à griller jouit d'une importance considérable à l'année longue et les tendances du début de l'année se répercutent habituellement sur la saison entière. L'augmentation substantielle des ventes de dindons à griller est due en grande partie à une forte expansion au Québec, même si toutes les provinces de l'Ouest accusèrent un gain relatif substantiel.

Fruits et légumes — On prévoit que les approvisionnements de pommes provenant des entrepôts à atmosphère contrôlée dureront jusqu'à la fin de juin. Les prix augmenteront lentement au cours des prochains mois au fur et à mesure que ces fruits s'écouleront dans les débouchés ordinaires du commerce.

Les producteurs canadiens se proposent d'ensemencer 289,500 acres de **pommes de terre** cette année, ce qui pourrait donner une récolte d'environ 45 millions de quintaux, pour peu que les rendements soient moyens.

L'oeuvre de la Société s'étend aux domaines des recherches, du traitement et du bien-être social. Elle a pour mission de soulager les souffrances causées par le cancer et de trouver des moyens efficaces de prévention et de guérison. Toute souscription aidera **la Société canadienne du Cancer** et par elle la science à l'accomplissement de cette double mission".

(M. Pearson, 1er ministre du Canada)

ABC

Une annonce a trois dimensions

En plus de sa longueur et de sa largeur une annonce dans le journal a une troisième dimension: son "épaisseur". **"L'épaisseur" c'est le tirage, le nombre véritable d'annonces imprimées et réellement livrées.**

Vous payez votre annonce depuis sa longueur et sa largeur, mais en vérité, ce que **vous achetez est l'occasion de parler de votre marchandise ou de votre service à un nombre précis de lecteurs.**

Déposées l'une sur l'autre les copies de vos annonces dans notre journal égalent un pouce pour chaque 300 abonnés.

L'épaisseur... ou le tirage... est la dimension qui est la plus prometteuse pour votre message publicitaire — c'est lui qui le place devant les clients en perspective. **Il est de prime importance que vous sachiez si cette épaisseur est un fait ou une promesse.**

Le sigle ABC vous assure que notre tirage est mesuré d'après les normes les plus élevées dans l'industrie du journalisme. C'est le symbole de notre affiliation à l'Audit Bureau of Circulation.

ABC est une association indépendante de vérification dont le seul but est de publier des chiffres de tirage exacts. Les agences nationales de publicité se fient à ABC. Vous pouvez vous y fier.

Le rapport ABC dit tout: combien de journaux nous livrons, où ils sont livrés, combien nos lecteurs payent pour votre journal et d'autres renseignements utiles à l'annonceur désireux de vérifier l'épaisseur de son annonce. Ces faits publiés sans commentaires sont compilés par les vérificateurs expérimentés de l'ABC.

Quand vous achetez de l'annonce, mesurez les trois dimensions — la largeur, la longueur ET la hauteur.

Exigez les faits. Soyez ABCertains!

L'action POPULAIRE

Les rapports ABC établissent la valeur du tirage

ET LES NOTRES SONT TOUJOURS A LA DISPOSITION DE L'ANNONCEUR SOUCIEUX DE SON COMMERCE.

En 1965
L'Action POPULAIRE
vous donnera
encore plus pour votre argent
et toujours du solide et du sérieux

Votre CROIX-ROUGE EST TOUJOURS À L'OEUVRE

Les poils superflus
sont un handicap social

aisser-nous les enlever
Sûrement
Définitivement
Scientifiquement par électrolyse et ondes courtes.
Consultations gratuites

Clinique Des Rosiers
Mme Denise Desrosiers
760, Manseau PL. 3-7889

Le Rallye-travail canadien

Oui, nous y serons nous aussi au RALLYE-TRAVAIL CANADIEN' L'enquête sur les conditions de travail étant terminée, 6 délégués de la région, réunis avec ceux de quelques 25 autres villes du Canada, travailleront les 1er et 2 mai, à établir la CHARTE ou droits des jeunes travailleurs. Ce sont de gauche à droite: Mlles Manon Desrosiers de St-Félix, Gisèle Lamarche de Berthier, Lucie Grand champ de St-Gabriel Mimi Majeau et Pierrette Auger de Joliette. Etait absente Mlle Lise St-Cyr de Joliette qui fera également parti du groupe.

Le Rallye-Travail canadien sera sûrement le plus grand événement de l'année pour chaque jeune travailleur et chaque jeune travailleuse, ainsi que pour l'ensembde de la société où le jeune travailleur veut réellement prendre la place qui lui revient de droit.

Cinq cents (500) délégués venant de la majorité des provinces du pays formeront un immense "carrefour" de la jeunesse travailleuse. Ils représenteront les jeunes de leur coin. Ils mettront en commun les enquêtes compilées, les faits de vie au travail, les aspirations de cette partie imposante de la jeunesse (la jeunesse travailleuse représente 60% de l'ensemble de la jeunesse...) Au nom des jeunes qu'ils représentent, ils exprimeront les solutions qu'ils envisagent tant à leur niveau qu'à celui des organismes et de la société.

Le Rallye est le fruit d'une année de recherche (environ 10,000 enquêtes sont complétées et compilées sur le plan national actuellement), d'étude à partir de désirs à exprimer face aux organismes et la société.

Les délégués seront le porte-parole, la "voix" de ceux de leurs régions respectives, de catégories de jeunes qu'on oublie trop facilement, de milieux de travail, d'aspect bien précis de problèmes de régions, la situation des fiancés dans leur milieu de travail, etc...

Durant deux jours, ils se rassembleront dans le but de:

—Connaître les conditions de vie et les aspirations du jeune travailleur d'aujoourd'hui.

—Prendre conscience collectivement de la situation qui existe, des droits et devoirs des jeunes travailleurs.

—Faire une rétrospective sur les actions déjà posées, à quelque niveau que ce soit (personnelles, par des mouvements, organismes, gouvernement, etc.)

—Rechercher ensemble les solutions qui s'imposent tant au niveau des jeunes travailleurs eux-mêmes qu'à celui des mouvements, des organismes et de la société.

Ces deux journées d'étude permettront donc d'établir une situation d'ensemble de la jeunesse travailleuse et de sortir ce que nous appellerons le "statut du jeune travailleur canadien".

Le "Pourquoi du comment" de tous ces changements à la messe

Par le Cardinal Lercaro, Archevêque de Bologne et président de la Commission liturgique

SUITE

LES BATIMENTS ET LE CHANT

—En modifiant le rite, la réforme comportera également une nouvelle conception dans la structure de nos églises?

—Oui, et sous différents aspects. Tout d'abord, en insistant sur le sens communautaire de la messe en tant qu'assemblée du peuple de Dieu, la réforme impose que tout le monde soit en mesure de suivre le rite se déroulant à l'autel. D'un côté. donc, elle tend à éliminer tous les écrans (colonnes, piliers...) empêchant une vue claire de l'autel, ce qui rendu possible, aujourd'hui, par l'évolution des techniques architecturales. D'autre part, elle replace l'autel au centre non pas géométrique, mais idéal et le préfère décidément (et justement) tourné vers le peuple.

De plus, en mettant en valeur le service de l'assemblée, la réforme rend nécessaire la recherche d'emplacements convenables pour le célébrant, ses ministres, les lecteurs, l'ambon, etc.

Elle réduit, pour les mêmes raisons, les autels mineurs, dommageables pour l'unité de l'assemblée et elle simplifie par là-même les ornements qui finissaient par écraser l'autel.

—Et dans les église qui existent déjà et qui sont souvent admirables par les oeuvres d'art qu'elles contiennent, comment réaliser les transformations répondant à ces exigences nouvelles?

—Ce n'est pas impossible, mais il faudra toujours compter avec les réalités existantes. Voilà pourquoi cette ordonnance comporte une adresse comprenant certaines règles et rappelant que chaque église est un cas d'espèce: personne ne doit, en aucune façon, engager des travaux durables d'aménagement, sans en avoir au préalable sollicité l'autorisation.

—Le chant paraît avoir une place évidente dans les nouvelles formules de participation populaire à la liturgie: devons-nous comprendre que seul le chant populaire est désormais admis au cours des rites?

—Non, ce que la réforme prescrit, c'est la participation des fidèles aux parties chantées: en réalité, rien n'est plus beau et surtout plus édifiant qu'une assemblée qui chante en choeur, alors que la position des fidèles que Pie XI avait définis: "spectateurs muets et inertes" était tout à fait mortifiante et, de plus, n'avait aucuns sens liturgique. La messe, en effet, n'est pas un concert, ce qui ne doit pas empêcher, par ailleurs, la "chorale" ou la "chapelle" musicale d'exécuter de bonnes compositions, polyphoniques ou autres, à la condition que le peuple puisse y prendre part véritablement. C'est une participation qui a d'ailleurs pris des formes diverses, même dans la tradition.

—Quelles sont les autorités compétentes pour admettre éventuellement, les nouvelles compositions musicales en langue vulgaire dans les rites?

—Lorsqu'il s'agit des mélodies à l'usage du célébrant, du diacre ou du sous-diacre, c'est l'assemblée des évêques du pays — ou, d'après la Constitution, l'"Autorité territoriale compétente" — qui doit statuer. Pour les autres chants, au contraire, la compétence demeure à la commission liturgique de musique sacrée du diocèse, représentant l'autorité de l'évêque.

AU-DELA DES RITES, RETROUVER LE SENS DE LA LITURGIE

—Mais, pour que la réforme soit profitable, pour qu'elle puisse vraiment donner au peuple cette vigueur spirituelle dont nous sentons le besoin, les transformations préconisées suffiront-elles, bien qu'elles soient déjà considérables et qu'elles visent à favoriser la compréhension et la participation des fidèles?

—Non, La constitution conciliaire, ainsi que l'ordonnance qui, par ailleurs, a un caractère essentiellement pratique, avant d'édicter des règles sur les réformes à entreprendre, exposent des principes illustrant la réalité profonde de la liturgie. Celle-ci n'est pas un simple rituel extérieur et formel — un cérémonial sacré — mais l'expression extérieure, qui nous est nécessaire en tant d'humains, et répondant au dessein divin, du mystère du Christ, fils de Dieu et notre frère, réalisant notre salut médiateur entre le Père et nous. La liturgie nous permet de Le rejoindre dans la louange à la majesté de Dieu, elle nous en révèle le visage bien qu'incomplètement ici-bas, elle nous fait participer à sa vie, en faisant naître en nous un lien parfait de fraternité et une espérance pleine d'immortalité.

—Que faut-il donc pour que cette réforme se réalise pleinement, suivant l'esprit de la Constitution conciliaire?

—**Tout d'abord** le temps. Nous disons cela avec le sens des réalités, non pas pour nous croiser les brais, mais afin de ne pas nous décourager et de ne pas gâter par des improvisations une réalité qui requiert un examen et une méditation profonds.

"Ensuite, justement, l'examen et la méditation: ce que le Saint Père Jean XXIII a indiqué comme étant l'oeuvre typique com-Concile oecuménique Vatican II: l'"aggiornamento" dans tous les domaines et donc aussi dans le domaine des études liturgiques et du Mouvement liturgique.

"Troisièmement, le contact avec la Sainte Bible, partie essentielle de la liturgie: on ne peut concevoir un renouveau liturigque sans une approche amoureuse et constante des Saintes Ecritures.

"Quatrièmement, un effort pour dépasser la conception exclusivement individualiste de la vie religieuse; conception qui, au fond, renie ou tout au moins sous-estime le dessein de Dieu nous sauvant pour nous introduire dans la communauté de l'Eglise: notre vie surnaturelle, donc, tout autant que notre vie humaine, tout en conservant un caractère personnel et intime, s'incère dans un contexte communautaire dont le lien est l'unité dans la foi et la charité. La liturgie est en effet toujours une prière pour la communauté.

C'EST UNE GRANDE HEURE DE DIEU

"Enfin, un effort ultérieur pour mieux comprendre le dessein de notre salut dans le Christ, qui dans son Mystère pascal, centre le développement de toute la liturgie, nous associe à sa mort triomphale pour mortifier en nous le péché et en guérir les blessures et nous transmet sa vie par la grâce, en atendant la plénitude de son royaume, lorsque, à son retour, notre corps, comme Son Corps, sera glorifié. Toute l'année liturgique, toute la liturgie deviennent ainsi, par l'extinction de notre dette de gloire et de louanges au Seigneur, le processus miséricordieux de notre salut sur la Terre comme au Ciel. Et tout cela, toujours, pour le Christ, avec le Christ et dans le Christ.

Mes très chers prêtres, que pouvons-nous donner qui soit plus beau, plus vrai, plus réconfortant, à nos fils en esprit!

Voilà les vérités fécondes que le Concile a remises pleinement en lumière par la Constitution liturgique et que la réforme offre l'occasion de reprendre de manière en même temps supérieurement didactique et active. C'est à nous de ne point laisser passer, sans y répondre valablement, cette grande heure de Dieu.

Les abeilles et les beaux jours

Pendant la belle saison, il éclot dans une ruche environ deux mille individus par jour, et dès la naissance l'ouvrière travaille.

A chaque âge sa tâche: la jeune abeille est d'abord nettoyeuse, puis nourrice de larves âgées, ensuite nourrice de larves jeunes et productrice de gelée royale, laquelle est secrétée par ses glandes pharyngiennes qui correspondent en quelque sorte aux mamelles des mammifères. Ces glandes s'atrophiant au bout de quelques jours, elle devient cirière. Au dix-huitième jour, elle sort pour la première fois de la ruche et commence alors à manifester de l'agressivité. On lui confie le gardiennage et la voirie; enfin elle part explorer et butiner, entretient les réserves de la ruche en pollen, en nectar, en eau, et contribue à la ventilation du logis en battant des ailes à l'entrée. Cette ventilation maintient à l'intérieur de la ruche une température convenable et apporte l'air nécessaire à la respiration des abeilles, qui font une grosse consommation d'oxygène. De plus, le courant d'air facilite la concentration du miel. Le travail des ventileuses est très pénible, aussi les équipes se remplacent-elles assez souvent.

Quant aux sentinelles, elles veillent et ne laissent pénétrer dans la ruche que les abeilles appartenant à la colonie. Elles les reconnaissent à leur odeur spéciale. Contre le sphinx tête-de-mort, gros papillon velu qui cherche à s'introduire dans la ruche pour se gorger de miel, elles barricadent l'entrée de leur demeure avec de la cire, tout en laissant des ouvertures propres au passage des butineuses, mais trop exiguës pour le sphinx. C'est la seule méthode qui permettre de lutter d'une manière efficace contre ce malfaiteur, car sa toison épaisse le met à l'abri des coups d'aiguillon.

"Fait remarquable", ajoute **l'Encyclopédie Larousse pour la Jeunesse,** ouvrage auquel nous empruntons ces lignes, "le nombre des gardiennes varie nettement **en fonction des dangers qui menacent la ruche.** Elles sont très nombreuses en arrière-saison, au moment où abondent les animaux pillards".

Défense stricte de dépasser l'autobus

Sauf dans les limites d'une cité, d'une ville, il est strictement défendu à un automobiliste de dépasser un autobus arrêté pour laisser descendre ou monter des passagers. Cette loi n'est malheureusement pas observée par la plupart des automobilistes, souligne "PRUDENTIA". Dans le cas des autobus d'écoliers, l'automobiliste devrait se faire un double point d'honneur d'observer la loi à la lettre. Ne jamais dépasser un autobus arrêté pour y laisser descendre ou monter des passagers, c'est clair et net et il n'y a pas de raison pour ne pas se conformer à la loi.

Plus de 40,000 Canadiens apprendront cette année qu'ils souffrent de cancer. La Société canadienne du Cancer déclare que leurs chances de guérison dépendent de la précocité du diagnostic et de la rapidité du recours au traitement. Ne prenons pas de risques. Soumettons-nous chaque année à un examen médical et sachons reconnaître les sept signes de danger du cancert et agir en conséquence.

L'Action POPULAIRE EST LE SEUL JOURNAL DE JOLIETTE QUI PEUT IMPRIMER L'ETIQUETTE SYNDICALE

EN DIRECT ET EN DIFFÉRÉ à Radio-Canada

Gérard Poirier: comédien, animateur, courriériste

Gérard Poirier

Si vous demandez à Gérard Poirier quel rôle il aimerait interpréter sur la scène, il vous répondra: "Le prince de Hambourg", avant qu'il ne soit trop tard"! De ce personnage, il a dans la vie l'allure, le charme et la noblesse.

Gérard Poirier est un comédien fort occupé. Il partage son temps entre la radio (qu'il aime beaucoup), la télévision (qu'il aime moins) et le théâtre (qu'il adore). Le théâtre est vraiment l'activité principale de sa vie. Il vit pour lui. Et lui fort heureusement, fait souvent appel à son talent.

Présentement, toutefois, on peut le voir, à la télévision, dans le téléroman de Réginald Boisvert institulé **le Pain du jour** où il joue le rôle du curé Comtois. Mais quel curé! A nous faire oublier nos fins dernières et nous donner envie de mordre la vie à pleines dents! D'ailleurs, vous n'avez qu'à voir les jeunes filles de cette petite ville où vivent les personnages de ce téléroman qui se trémoussent dans son bureau, se cherchent même des petits cas de conscience pour les soumettre au curé et recevoir, avec ses conseils, le petit plaisir de son oeil bleu qui les pénètre.

Le jeudi après-midi à 3 h. 30, Gérard Poirier est l'animateur, avec Françoise Faucher, de l'émission **le Quotidien magique.**

-- Ce travail d'animateur, vous le faites pour la première fois? Vous plaît-il?

-- Enormément. Je dois dire que l'émission est fort bien faite. Les interviews, pour la plupart, ont été faites en France et les invités sont de choix. Les thèmes présentés ont aussi une portée universelle et se rattachent bien à la vie de tous les jours: jalousie, haine, amour, etc.

Une autre activité aussi, pour Gérard Poirier: la rédaction d'un courrier du coeur dans un hebdomadaire de Montréal. Qu'en pense Gérard Poirier?

-- C'est une révélation. Je me trouve souvent bouleversé devant ce courrier qui fourmille de tant de problèmes de toutes sortes. Sur le plan humain, c'est une expérience enrichissante.

Les amateurs de théâtre ont le plaisir de voir évoluer Gérard Poirier sur les planches du Rideau Vert, dans de nombreuses pièces, empruntées au théâtre classique ou au théâtre contemporain.

-- Y aurait-il un rôle qui vous a particulièrement plu?

-- J'aimerais reprendre le rôle d'Octave dans "Les Caprices de Marie-Anne"; j'étais trop jeune quand je l'ai joué. Aussi, le rôle de Garcin dans "Huit-clos" de Jean-Paul Sartre.

Dans la vie, Gérard Poirier est le père de deux charmantes fillettes; Catherine et Anne-Marie. Quelle sorte de père est donc Gérard Poirier? "Je suis très indulgent..." nous avoue-t-il.

Bientôt, dès le 1er mai prochain, il entreprendra, avec la troupe du Rideau-Vert, un voyage qui le mènera en Europe; la troupe va se produire sur les scènes de Paris et de Moscou.

— Vous vous êtes montré, depuis le début de votre carrière, un comédien jouant avec autant d'aisance les rôles du répertoire classique que celui du théâtre de boulevard? Vous ne partagez sans doute pas l'avis de ceux qui accorde au théâtre de boulevard une valeur inférieure?

— Pas du tout. Pour moi, il n'y a qu'une sorte de théâtre: le bon théâtre. Qu'il appartienne au répertoire classique ou qu'il soit de boulevard.

— Quel sorte de théâtre préférez-vous?

— Personnellement, je préfère le théâtre qui m'aide à penser, à réfléchir. Mais il est évident que le public vient chercher au théâtre un divertissement. Et le théâtre de boulevard le lui apporte.

Gérard Poirier a sans doute retrouvé, après ce moment d'entretien, son rêve de jouer Le Prince de Homboug et de jouer, bientôt peut-être, une pièce de Claudel, auteur qui est pour lui le plus grand dramaturge.

Gisèle Théroux

— LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE

? Qui sont les parents de Marie?

"Sur quoi s'appuie l'assertion que Sainte Anne ait enfanté la Vierge à un âge avancé?"

(M. Joseph P., Montréal)

Les Evangiles et tout le Nouveau Testament se taisent sur les origines de Marie. Seuls les écrits apocryphes nous en parlent.

Les écrits apocryphes n'apportent rien à la Révélation. Ils sont de valeur bien inégale: les uns sont très anciens (deuxième siècle), les autres sont de pieuses supercheries du Moyen-Age. Ils peuvent cependant véhiculer plusieurs croyances et faits historiques authentiques.

Le Protévangile de Jacques affirme qu'un certain Joachim priait au désert pour obtenir un enfant de son épouse Anne, depuis longtemps stérile. Un ange de Dieu lui apparait pour lui annoncer une naissance, tandis que deux anges vont voir Anne. Après ces "Annonciations", il y a des "Cantiques" de remerciement et une "Présentation" au Temple.

Le récit cependant date des années 130-140 et il peut refléter certaines données historiques.

Vous avez des questions à [illegible]? Ecrivez-nous.

Le Courrier Biblique,
SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE LA BIBLE
5225 av. De Gaspé, Montréal 14

— LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE

Nouveauté:

Permanente en croix

ON PRE-ONDULATION "MINIMUM" POUR COIFFURES BOUCLEES

(par Albert Glaude)

La permanente en croix résulte de l'évolution des coiffures avers les formes bouclées.

La mode de ce printemps 65 nous aura fait passer des coiffures lisses et crêpées vers les coiffures bouclées, sans crêpage.

Nous sommes donc en période de transition aussi bien pour les techniques que pour les coiffures qu'elles font naître.

Il s'agissait, pour les coiffeurs, de concilier deux exigences de la mode: ménager des cheveux lisses en bordure du visage tout en donnant un soutien solide aux boucles du sommet de tête.

La nouvelle technique s'est donc imposée d'elle-même aux créateurs.

Du coup, il devient intéressant pour toutes les femmes de mieux savoir de quoi il s'agit lorsqu'on leur propose une permanente en croix pou la coiffure CREOLE ou toute autre coiffure bouclée.

Dès l'abord, disont que la permanente en croix vise à préonduler une partie seulement de la chevelure. Ce qui revient à dire que le nombre de bigoudis employés sera moins élevé que pour le procédé classique.

En fait, c'est assez simple. Une rangée de bigoudis placés dans l'axe de la tête, partant à environ 1½ pouce du front et s'arrêtant à environ 2 pouces de la nuque.

De part et d'autre le cette rangée, desb igoudis sont enroulés sur un rang descendant vers les oreilles. Ainsi on forme une croix qui explique bien le nom donné à ce procédé.

On comprend facilement l'avantage de cette manière de faire: les cheveux ont été modulés exactement aux endroits qui doivent boucler et rebondir au coup de peigne alors que partout ailleurs ils restent lisses.

Mais attention. ce n'est pas tout.

A pemière vue il semblerait que les fcoiffeurs ont tout simplement diminué le nombre de bigoudis. Ce n'est pas que cela. Quelque chose d'autre doit être changé: c'est la manière d'enrouler sur gros bigoudis et mèches fines **à l'aide de solutions de conception professionnelle.**

Pourquoi cette remarque?

Parce que vous courrez à un échec magistral si vous essayez de faire une permanente en croix à la maison. Tout ce que vous obtiendriez alors ne serait que de la permanente ordinaire, située surtout dans les pointes, alors que les coiffures à la mode exigent une pré-ondulation modulée située **surtout à la racine.** Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'il ne s'agit pas de "faire" friser. Le but recherché est de décoller les racines (comme on dit en terme de métier) de façon à ce que la coiffure gongle et boucle au brossage sans qu'il soit besoin de crêper les cheveux.

Même si cela n'est pas toujous apparent, il y a une très grande différence dans les résultats obtenus par les procédés et produits "home made" et les procédés et produits professionnels.

Pour cette raison, permettez-moi un conseil: pour votre première coiffure à la mode, confiez la pré-ondulation "en croix" à un salon de coiffure... c'est tellement plus sûr.

Votre chevelure mérite bien se traitement de faveur.

LA BIBLE VOUS PARLE

Le jour du Seigneur arrive comme un voleur en pleine nuit (...) Mais vous, frère, vous n'êtes pas dans les ténèbres, de telle sorte que ce jour vous surprenne comme un voleur: tout vous êtes des enfants de la lumière, des enfants du jour (I Thess 5, 2-5) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Pour un travail soigné...
VOYEZ
A. AYOTTE LTEE
• PLOMBERIE • CHAUFFAGE
• COUVERTURE • BRULEUR A L'HUILE
• SOUDURE HAUTE PRESSION
162 nord, rue St-Pierre Tél. 756-4393
Joliette

Le Pèlerinage de la Jeunesse

INVITATION TRES CORDIALE A

TOUS

LES JEUNES DES DEUX SEXES

(étudiants(es), non-étudiants(es)) de 17 ans et plus

de la région et du diocèse de Joliette

par: J.-G. Laurendeau, resp.

EN CAS D'ACCIDENT

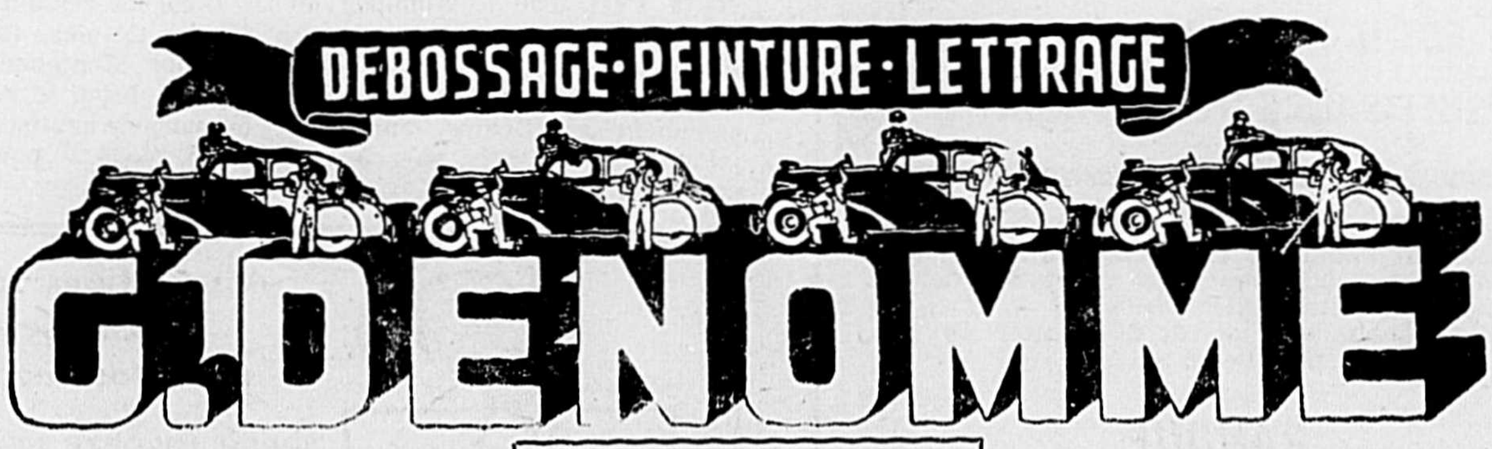

167, St-Charles-Borromée N. 756-4150 Joliette

La ligue Interparoissiale débute dimanche

La saison de baseball s'ouvrira dimanche prochain dans notre région alors que les quatre équipes de la Ligue Interparoissiale commenceront leurs activités. Pour la circonstance, les Panthères de Joliette visiteront le club St-Thomas et le Ste-Marie se rendra à St-Félix de Valois. Les cérémonies particulières d'inauguration sont remises à huitaine alors que la température sera plus propice au baseball qu'au foootball. Les joutes doivent commencer à 2 heures précises.

Les lanceurs ont toujours été la pierre d'achoppement des équipes dans les divers centres ruraux du circuit. Il semble que cette lacune sera comblée cette saison dans la ligue du président Jacques Mondor.

On annonce ainsi que Léonard Coulombe, qui dirigera les Panthères de Joliette pourra, compter sur les deux frères Chevrette, Wilfrid et Gilles, sur Pierre Durand, le vétéran Alain Forest et Michel Desmarais, qui peut aisément servir comme joueur d'utilité et est aussi un dangereux frappeur.

Gaston Rivest officiera encore pour le Ste-Marie. Les frères Gaudet annoncent cependant, sans dévoiler son nom, l'engagement d'un deuxième lanceur de solide réputation, ce qui aidera sans doute le club du comté de Montcalm à surpasser son record de l'an passé.

La situation est inchangé à St-Thomas et à St-Félix. L'instructeur Médard Lasalle fera encore confiance à Pierre Granger et à Gilles Bonin alors que Jacques Granger et Paul Peland seront les lanceurs débutant à St-Félix.

Les joutes de ce circuit sont toutes disputées le dimanche après-midi, à moins d'avis contraire. Elles sont dirigées par des officiels compétents de l'Association des arbitres, sous la responsabilité de M. Charles Larente.

Un archer gagne un voyage en Europe

Rosaire Charbonneau, un archer de Ville Lorraine visiteur attitré du dimanche au Club des Archers de Joliette, a remporté le championnat du tournoi de tir à l'arc à la Rampe Sportive du poste CFTM-TV. Il est ici félicité par M. Pierre Proulx directeur des sports au Canal 10 et animateur de la Rampe Sportive. Sur la photo, M. Georges Rondeau de Joliette, capitaine et organisateur du tournoi et André Céré, du Club de tir à l'arc Duvernay, finaliste.

M. et Mme Rosaire Charbonneau feront un voyage en Europe pour leur prochaines vacances avec KLM dont les représentants ont remis à l'archer vainqueur ses deux billets après son triomphe.

Dans la 5e colonne

Les Black Hawks de Chicago sont revenus dans la bataille et ont imposé un dur échec de 5 à 1 aux Canadiens dimanche soir à Chicago. Le club de Toe Blake reste légèrement favoris pour remporter la Coupe Stanley, chacun croyant maintenant que la série ira à la limite de sept parties et que tout peu maintenant arriver. Notre choix reste les Canadiens en sept parties. Mais qui sait? Il faudra arrêter Bobby Hull et les autres; et il faudra aussi produire des points. Les deux clubs se disputaient la cinquième partie hier soir, à Montréal trop tard pour nos pages sportives.

Ce soir, les chasseurs et pêcheurs de Joliette commenceront à penser à leurs excursions dans les bois et les lacs du Nord en élisant les officiers de leur Association de chasse et pêche. Cette association, en plus d'organiser le derby de pêche annuel régional, travaille à l'éducation de ses membres quant à la conservation. Il est probable qu'elle en viendra à acquérir un territoire où le public sera admis à la pêche. C'est un projet sur lequel l'Association travaille deux ans et qui devrait aboutir si le Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche est aussi généreux pour notre région que pour d'autres coins de la province.

Le traditionnel "Play ball!" sera crié à St-Thomas et à St-Félix de Valois, dimanche après-midi, à 2 heures, alors que la Ligue Interparoissiale de baseball inaugurera sa saison. Joliette sera de nouveau représenté dans le circuit mais le vétéran Léonard Coulombe fera un retour au sport actif, comme instructeur, remplaçant Paul Prud'homme qui est maintenant établi à Montréal. Selon le président Jacques Mondor, de St-Thomas, les équipes présenteront un calibre de jeu supérieur à celui de l'an passé.

La Ligue de ballon-balai de Joliette a fait, samedi soir la distribution de ses trophées et récompense. Mais la distribution des prix s'est fait bien tardivement. Il serait bon dans de telles circonstances d'avertir les journalistes qui couvrent avec plaisir l'événement de façon à ne pas les faire poireauter pendant des heures à attendre que quelque chose se produise.

Nous faisons remarquer aux organisateurs sportifs de Joliette et de la région que nos pages sportives sont bien remplies et à la disposition des organisateurs de tous les sports non seulement de Joliette mais de la région. Il suffit de nous faire parvenir les renseignements nécessaires pour annoncer les évènements sportifs d'importance et de nous fournir aussi les résultats. C'est avec plaisir que nous publierons, selon leur importance, les nouvelles et résultats des ligues de baseball, balle-molle, football des courses en canots ou tout autre manifestation sportive ou athétique. Il s'agit d'appeler Roland Gauvreau à L'Action populaire pour être bien servi.

Il ne semble pas que le conseil municipal ait adopté une résolution pour bâtir la piste olympique pour les événements d'athlétisme léger. Où tiendra-t-on les Olympiades du 19 juin dans le cadre des Fêtes de la St-Jean?

R. G.

L'exposition de vie en plein aîr promet d'être des plus intéressants

L'exposition de vie en plein air, qui aura lieu à l'Arena de Joliette les 13, 14, 15 et 16 mai prochain, promet d'être des plus intéressante à tout point de vue. Le public pourra y admirer tout ce qui concerne la vie en plein air et non seulement le camping proprement dit; il y aura tous les articles du campeur: tentes, trailers-tente, roulottes, articles de campeur. En plus, les amateurs de chasse et pêche pourront examiner à loisir les fusils, cannes à pêche, moulinets, bateaux et moteurs hors bord et toute la gamme des articles de chasse et pêche.

Toutefois la vie en plein air ne se limite pas exclusivement aux campeurs, chasseurs et pêcheurs et c'est pourquoi ceux qui aiment la vie de chalet pourront voir un chalet préfabriqué, des articles de patio en plus des piscines, chaises longues, etc... Ce sera certainement un délice pour les amateurs de vie en plein air et il y aura en plus un kiosque réservé aux amateurs de tir à l'arc qui pourront y pratiquer leur sport favori.

Les dirigeants du club de camping et Caravaning De Lanaudière seront sur place à leur kiosque central et vous procureront les renseignements que vous désirerez. Comme tout cela est organisé par le service de récréation en collaboration avec les loisirs paroissiaux de la ville, toute la population de Joliette et celle de la région voudra bien se rendre admirer cette première grande exposition de vie en plein air.

LA BIBLE VOUS PARLE

Dans toutes tes offrandes, aie le visage joyeux, et consacre ta dîme avec allégresse. Donne au Très-Haut, selon ce qu'il t'a donné, d'un coeur libéral, selon ce que tes mains ont acquis. (Eccli 35, 10) (Texte choisi par la Société atholique de la Bible).

Récupération du papier à N-D. Prairies

Lundi soir, le 3 mai la récupération du papier se fera par toute cette paroisse, le rang Ste-Julie et la Chaloupe compris. Donc, n'oubliez pas d'empaqueter tous vos journaux et de les mettre à l'entrée de votre demeure. Vous rendrez service à la Corporation des Loisirs, par G. Beauséjour.

6e concours international des champions d'athlétisme

Le dimanche 2 mai à 3 heures de l'après-midi, le réseau français de télévision de Radio-Canada présentera quelques-uns des meilleurs moments du 6e concours annuel international des champions d'athlétisme. Ce concours s'est tenu à Winnipeg en février dernier.

Plus d'une centaine d'athlètes canadiens ,américains, chinois et jamaïcains ont pris part à ces épreuves. Parmi les Canadiens, mentionnons Harry Jerome, Abby Hoffman et Jim Irons.

L'émission du 2 mai consistera principalement en un reportage sur les épreuves de courses à obstacles, de courses à relais et de sauts en hauteur.

Il est intéressant de noter qu'en février dernier, une américaine, Eleanor Montgomery, de Cleveland, a brisé le record canadien de saut en hauteur, en le portant de 5 pieds 6 pouces à 5 pieds 7 pouces.

LE PROGRÈS DE VOTRE ENTREPRISE EST-IL RETARDÉ PAR L'INSUFFISANCE DE CAPITAUX?

Plusieurs entreprises canadiennes progressives ayant besoin de terrains, d'immeubles, de machinerie ou d'outillage additionnels obtiennent des emprunts de la Banque d'expansion industrielle.
Vous auriez probablement intérêt à discuter de vos besoins de financement avec nous.

bei BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE
25 SUCCURSALES AU CANADA
MONTRÉAL, P.Q.: 901, carré Victoria — Téléphone: 866-2701

Joliette BAR-B-Q ROTISSERIE

Associations sportives
clubs sociaux
pour vos réceptions

PEU IMPORTE LE NOMBRE DE CONVIVES

Signalez
756-1044

La Ligue de ballon-balai fête ses champions

C'est avec un sourire de victoire que Marcel "Butch" Bouchard, instructeur et joueur des Pionniers de Labatt, et Bob Marion, commanditaire de l'équipe, acceptent la Coupe André-Cloutier, emblème de leur triomphe dans les séries de fin de saison, des mains du président de la Ligue M. Ghislain Leroux.

Le président de la Ligue de ballon-balai, M. Ghislain Leroux, présente le trophée Molson à Jacques Racette, le pilote des Cardinaux de l'Hôtel St-Louis, qui a conduit son club au championnat du circuit. On sait que les Cardinaux ont été éliminés par les Alouettes de Dow en semi-finale. C'était la première fois depuis cinq ans que les Cardinaux ne paraissaient pas dans la finale du cir-

Au cours d'une soirée dansante, à la salle de la Légion Royale Canadienne, rue Baby, la Ligue de ballon-balai de Joliette a couronné ses champions et a distribué ses trophées aux joueurs qui se sont distingués durant la saison qui vient de se terminer.

Les Pionniers de Labatt, les champions des éliminatoires, ont reçu la Coupe André-Cloutier alors que les Cardinaux de l'Hôtel St-Louis, champions de la saison régulière sem méritaient le trophée Molson, offert par Fernand Roy Inc.

TROPHEES INDIVIDUELS

Six joueurs se sont vu attribuer des trophées individuels à cause de leur tenue personnelle dans les joutes régulières de la saison.

Deux joueurs se sont partagé l'honneur d'être le meilleur gardien de buts du circuit. Omer Ducharme, des Cardinaux, a reçu le trophée Louis Desrochers et Fils Ltée, alors que Paul Prud'homme, des Alouettes de Dow, recevaient le trophée du Rawdon Inn, offert par Lorraine Mireault, un des joueurs de la Ligue. Chaque gardien avaient un record de seulement 21 buts comptés contre lui dans les 20 parties de la saison.

Le meilleur compteur de la ligue, Yvon Perreault, des Cardinaux, a reçu le trophée Dow, donné par la firme Julien Loiselle Inc. Au cours de la saison, Yvon Perreault a marqué 14 buts et fourni 9 assistances pour un total de 23 points; il a devancé par trois points Michel Desmarais, des Alouettes, qui a marqué 9 buts et fourni 11 assistances pour un total de 20 points.

Réal Pelletier, des Chevaliers O'Keefe, reconnu d'emblée comme le joueur le plus utile à son club a reçu le trophée Labatt 50, offert par Bob Marion, représentant local de la Brasserie Labatt.

Claude Malouin, a remporté pour une deuxième année consécutive le titre de meilleur jouer de défense au ballon-balai; Claude Malouin, qui joue pour les Rapides du Coq Doré, a reçu le trophée offert par le restaurant Au Coq Doré.

Serge Simard, des Pionniers, a été considéré la meilleure recrue de la saison 1964-65 et a reçu le trophée O'Keefe offert par M. René Malo, représentant local de la Brasserie O'Keefe.

Le président de la Ligue de ballon- balai de Joliette, M. Ghislain Leroux a souhaité la bienvenue aux participants à la soirée, a offert ses remerciements aux officiers du circuit et présenté ses félicitations aux champions et aux joueurs méritants.

M. Aimé Boivin, chroniqueur sportif et annonceur à la station radiophonique CJLM, a agi comme maitre de cérémonie.

M. Leroux, dans ses remarques, s'est déclaré heureux de la dernière saison et a dit espérer une saison encore meilleure l'an prochain.

A SA RETRAITE?

Marcel "Butch" Bouchard se lemande s'il prendra sa retraite l'an prochain, à 51 ans. La question lui a été posée, samedi soir, au cours de la soirée qui clôturait les activités de la Ligue de Ballon-balai de Joliette et Butch n'a pas voulu y répondre immédiatement. Le joueur-instructeur du club des Pionniers Labatt, qui a remporté les honneurs des éliminatoires cette saison, entend bien s'intéresser activement au ballon-balai l'an prochain... s'il décide de ne pas jouer. Mais quand on connaît Bouchard!

Les Canadiens dans le vent

Les Canadiens de Montréal ont joué en grands champions, hier soir au Forum de Montréal et ont vengé leur échec de dimanche soir à Chicago.

Les hommes de Toe Blake, conduits par le grand Jean Béliveau, qui a participé à autre buts, ont blanchi les Black Hawks de Chicago 6 à 0 pour s'installer grands favoris à la Coupe Stanley.

Les observateurs estiment, si les Canadiens conservent la même vitesse au Stadium de la ville des vents, que la série se terminera jeudi soir.

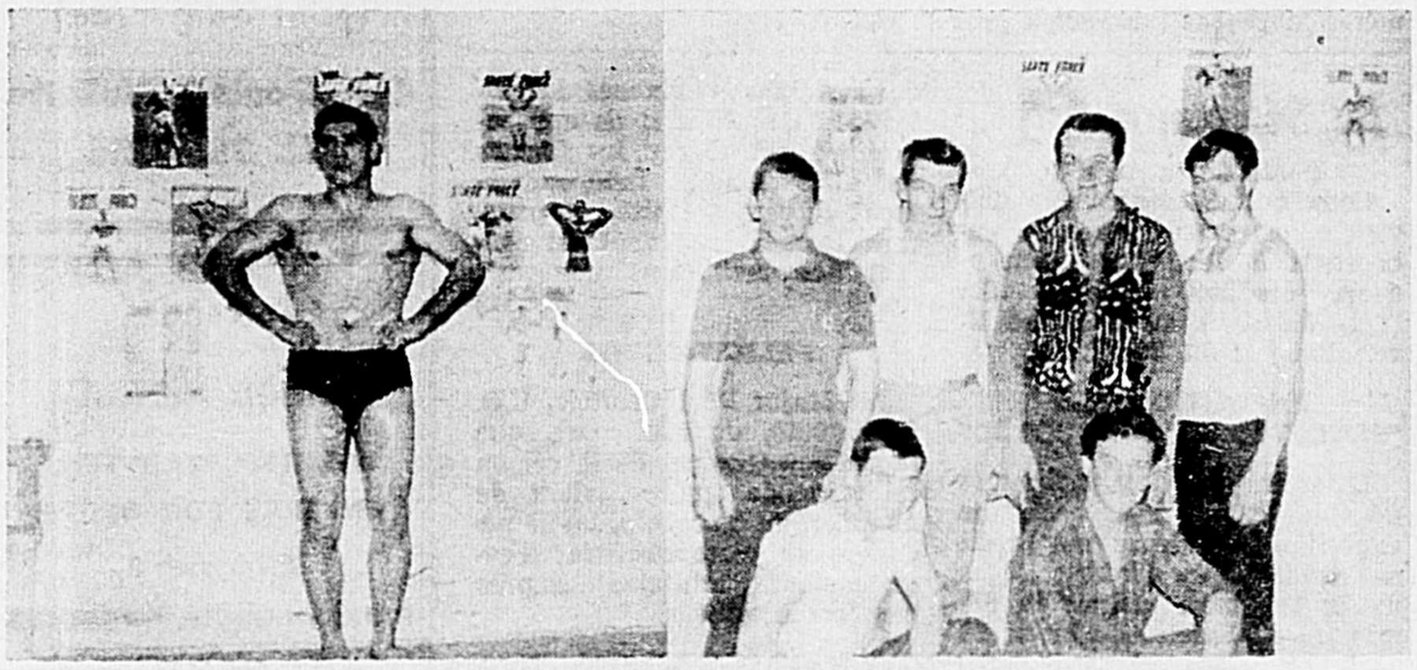

1254 LIVRES DE MUSCLES

Depuis quatre mois, un groupe de jeunes jocistes a organisé un cours de culture physique, sous le nom de Jeunes Atomiques et habilement dirigé par (photo de gauche à droite) Michel Beaudoin, Pierre Blanchard, l'abbé Marsolais, aumônier, André Beaulieu et Gérald Morin, instructeur.

Déjà huit jeunes travailleurs en profitent au sous-sol de l'église St-Pierre, les lundis, mercredis et vendredis de 7 h. 30 à 9 h. 30 p.m.

Jeunes travailleurs, êtes-vous intéressés? Oui! Rendez-vous à notre studio.

Jeunes Atomiques

Attention

H. GENEREUX & FILS

Toujours à votre service
Réal Généreux, prop.

Pièces de tracteurs et équipement hydraulique
Soudure, ouvrage générale

536A, Manseau Tél. 753-5054

RICHELIEU

?

28 mai

SOUMISSION

La Commission Scolaire Saint-Liguori, Cté Montcalm, a l'intention d'ériger à Saint-Liguori une école de sept (7) classes.

Seules les offres de soumissions, aux architectes ROBILLARD, JETTE, BAUDOUIN, 915 est, boul. Henri-Bourassa, Montréal 12, postées recommandées avant le 3 mai 1965, d'entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec seront acceptées.

Les entrepreneurs généraux devront accompagner leur soumissions d'un chèque visé de quinze mille dollars ($15.000.00) fait au nom de la Commission Scolaire de Saint-Liguori.

La remise des soumissions aura lieu le mardi, 18 mai 1965, avant 8 heures p.m., à l'école Saint-Joseph de Saint-Liguori

Un montant de cent dollars ($100.00) est exigé des entrepreneurs généraux à titre de dépôt pour obtenir une copie des documents nécessaires pour soumissionner.

Toute soumission non complétée conformément aux instructions aux soumissionnaires, ou qui ne serait pas accompagnée des documents requis dument complétés ne sera pas considérée pour fins d'adjudication du contrat.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune soumission.

Les entrepreneurs généraux devront inclure dans leur soumission les noms, spécialités et prix des sous-traitants.

Les soumissionnaires devront se conformer aux exigences de l'arrêté Ministériel 2380 du 16 décembre 1961.

COMMISSION SCOLAIRE ST-LIGUORI
Phil. Lachapelle, sec.-trés.

Gagnants du téléquilles Labatt

Nicole Breault et Jean-Yves Lafortune ont remporté, dimanche après-midi, sur les allées de la Salle de Quilles Joliette, le championnat du téléquilles mixte Labatt. Bob Marion, le souriant représentant local de la Brasserie Labatt présente le trophée à Lafortune. Sur la photo: Nicole Breault, M. Marion, Jean-Yves Lafortune et M. Marcel propriétaire de la salle.

Nicole Breault et Jean-Yves Lafortune l'ont emporté par 25 quilles sur les finalistes. Ils ont roulé des parties simples de 192, 202 et 207 pour totaliser 601 contre des simples de 190, 212 et 174 pour un score de 576 des perdants.

Sur la photo M. Moreau félicite les finalistes Jacques Auger et Marguerite Dalcourt en même temps que M. Patrick Beaupied, organisateur et capitaine de ce tournoi.

Ce match terminait une série de 30 parties éliminatoires disputés chaque dimanche. Un autre téléquilles mixte, commandité par Labatt, débutera en septembre prochain. Pour se qualifier à ce cinquième tournoi, des matchs auront lieu à compter de vendredi prochain jusqu'au 11 septembre prochain. Les intéressés peuvent obtenir tous les renseignements utiles à la Salle de Quilles Joliette.

Le congrès des loisirs qui fera époque

Le congrès provincial des loisirs 1965 s'ouvrira le 30 avril prochain à l'hôtel Reine Elisabeth sous l'égide de la Confédération des loisirs du Québec. Ce sera l'occasion d'une rencontre entre les dirigeants d'organismes privés et publics de loisirs ou de récréation, promoteurs d'activités culturelles et artistiques, organisateurs de loisirs commerciaux, etc., et ceux qui bénéficient des services qu'ils offrent à la population et qu'ils organisent à son intention.

Les congressistes seront amenés à réfléchir sérieusement, dans les diverses commissions d'études, sur le grave et impérieux problèmes des loisirs communautaires dans un effort vers une certaine unité de pensée et d'action dans le domaine des loisirs. Il faudra s'efforcer de dépister les problèmes que soulève la responsabilité de l'organisation en fonction des principes et des besoins et suggérer des mesures à prendre pour améliorés la situation.

Mais en se penchant sur ces problèmes, le congrès provincial des loisirs remplira une autre fonction. Par l'intérêt que cet événement suscitera dans le public par suite des échos qu'en feront la presse, la radio et la télévision, il contribuera à sensibiliser les gens en général sur les grandes questions d'actualité concernant l'organisation des loisirs. Ceux-ci comme la plupart des services publics, sont en effet trop souvent pris pour acquis par les gens qui sont peu au courant des problèmes et des difficultés encourus.

Enfin, le congrès fera mieux connaître la Confédération des Loisirs du Québec, organisme de coordination de l'organisation des loisirs communautaires dans la province de Québec, d'éduc on populaire auprès des orga sateurs de loisirs et de promo on des structures en vue de s ins loisirs communautaires. Il ermettra une rencontre et de échanges de vues entre les rigeants de la Confédération de Loisirs et ceux de tous les autres organismes intéressés à romouvoir une saine utilisatio du temps libre pour un meilleu épanouissement de la personn ité humaine et chrétienne de cha n.

Le prochain congrès provi ial des loisirs s'inscrit dans l' otique de l'oecuménisme chr ien de notre époque et dans le ontexte de la socialisation de tre civilisation. C'est un événe ent auquel il faut participer.

Le monde va mal. Il ira ien quand nous voudrons c'est-à-dire, quand nous voudrons prier.

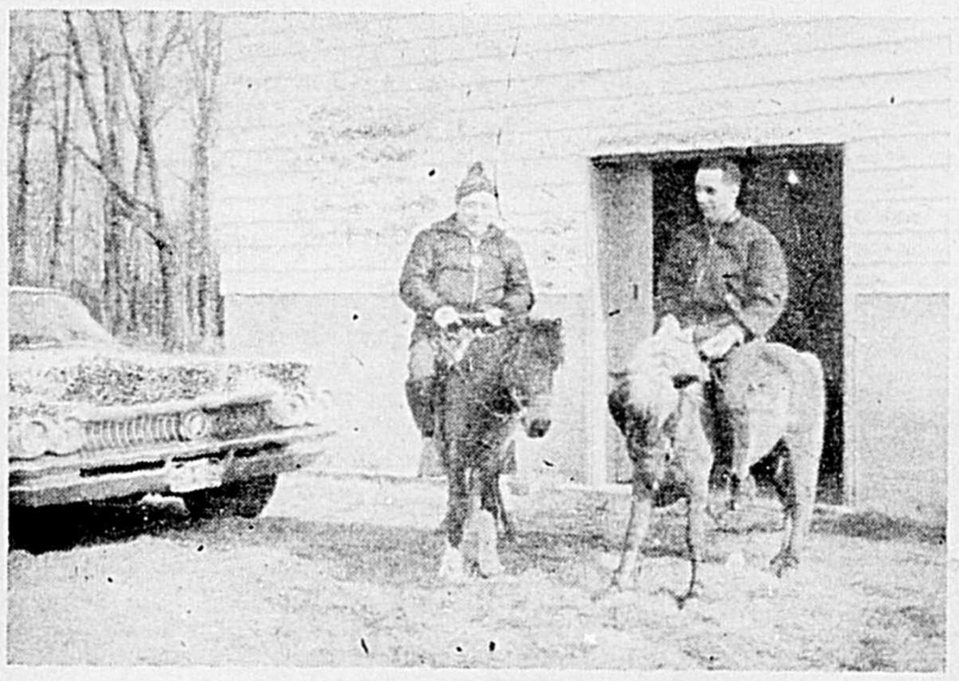

A LA CABANE A SUCRE A DOS DE PONEY

Tous les moyens de locomotion sont bons pour se rendre à la cabane à sucre et c'est ainsi que nous apercevons le conseiller municipal René Chaput, président de la Commission sportive accompagné de M. Guy Sauvageau se rendaient à dos de poney à la cabane à sucre du Service de la Récréation au terrain Maria Goretti, samedi dernier alors qu'une centaine de jeunes garçons étaient reçus par le service. L'histoire ne dit pas si ces deux messieurs ont employé le même moyen de locomotion pour le retour!

Au Séminaire

(Suite de la page 8)

Ceux qui désirent venir doivent réserver leur place en s'adressant à Jean-Guy Laurendeau, étudiant en Philo Sr. (Tél. 753-5108) ou à l'abbé Yvon Boisjoli du Séminaire.

EXPOSITION DES "SCULPTEURS DU QUEBEC"

L'Association des Sculpteurs du Québec, qui a préparé une exposition étudiante au profit des étudiants de divers collèges de la Province, visitait le Séminaire de Joliette du 21 au 28 avril.

"Une vingtaine de pièces exposées illustraient les tendances de la sculpture contemporaine, depuis l'interprétation simplifiée ou fantaisiste de la réalité, comme le groupe "Mère et Enfant" d'Armand Filion et 'Chantecler" du F. Germain Bergeron, c.s.c., jusqu'à la recherche de formes purement abstraites, telles des pièces de H.W. Jones et Ethel Rosurfield, en passant par des formes suggérant la réalité comme la très belle forme de Roland Dinel.

En visitant l'exposition, les étudiants se rendront compte de certaines tendances actuelles de la sculpture; ils apprendront à considérer les formes en elles-mêmes, indépendemment du sujet traité, et pourront former leur goût au contact des meilleures oeuvres".

(M. B.)

FELICITATIONS

Au Major Réal Comtois, C.D. (1935-1939), du 92e cours, que le uartier Général de la région militaire de Québec, vient de nommer au Tanzania, où il occupera un poste d'officier d'entraînement militaire auprès des forces armées.

A M. Charles-Edouard Therrien, maire de Duvernay, élu président de la Corporation interurbaine de l'Ile Jésus. M. Therrien a étudié au Séminaire de 1939 à 1946, (95e cours).

A M. Lucien Poirier, élève finissant, qui occupera désormais la fonction d'organiste à la cathédrale de St-Jean-d'Iberville. Lucien pourra quand même poursuivre des études musicales au Conservatoire de Musique, à Montréal.

A M. Jean Paquin (1933-37), à l'ocasion du décès de sa mère, Mme Alphonse Paquin, inhumée à la cathédrale, jeudi le 22 avril. Elle était la grand-mère de Claude Paquin, de Philosophie Jr.

A Jean-Guy Desmarais de syntaxe, à l'occasion du décès de son grand-père, M. Damase Piché, inhumé à St-Paul, le 21 avril dernier.

Au Or Omer Lafortune, M.D. de Verdun (1916-1923), du 72e cours, é l'occasion du décès de sa mère, Mme Adrien Lafortune, inhumée à St-Paul, lundi le 26 avril.

P. André Doucet, c.s.v.,
Chroniqueur

OPTOMÉTRISTE
DR GERMAIN LEFEBVRE, O.D.
EXAMEN DE LA VUE — VERRES DE CONTACT
Bureau les samedi et dimanche à 15, rue St-Gabriel
Tél. 835-2525 St-Gabriel-de-Brandon

PARTS DU CLUB DE GOLF
A VENDRE
S'ADRESSER A L'ACTION POPULAIRE
JOLIETTE, QUEBEC

Demande de sonmission

La Corporation de la Paroisse de St-Charles-Borromée recevra au bureau du secrétaire-trésorier, 90, rue Benard, jusqu'à 6 heures p.m. (heure avancée de l'est) le 3 mai 1965, les soumissions de prix pour la plantation d'un minimum de 350 arbres (érables, chênes et cormiers en bordure des rues de la Municipalité de St-Charles-Borromée.

Toute personne intéressée à présenter une soumission, devra se procurer une formule de soumission, chez le secrétaire-trésorier, 90, rue Bernard.

La Corporation de la Paroisse de St-Charles-Borromée ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Louis Grypinich, sec.-trésorier,
90, rue Bernard,
St-Charles-Borromée

Les soumissions seront ouvertes à la session spéciale du 3 mai 1965, au lieu ordinaire des assemblées, au 2e étage du Bureau d'enregistrement, 591, rue Notre-Dame, Joliette.

MALO
Monuments
Inscriptions et nettoyages
— S'adresser à —
388, BEAUDRY SUD
(près du cimetière)
Tél. 756-6980, Joliette

REPARATION
Machines à écrire
calculer
coudre
Réparation de
MACHINES A ECRIRE
et à calculer, achat, vente, lo a-tion, échange, machines neu es et reconditionnées. Réparatio à domicile,
CENTRE DE COUTURE PFAF
vente et réparation de machi es à coudre Pfaff ainsi que tou es autres marques. Service rap le par des experts à notre atel er ou à domicile si désiré.
Henri Lucas Ltée
370, Manseau, Joliet e
Tél. 753-7114
1712 p

Gérard Beaudry
PEINTRE
(joint de gyproc)
467, Gouin Joliet e
Tél. 756-1256

A vendre
Camion Mercury
800, 1964, TAP TEN,
EN TRES BON ORDRE
S'adresser à
PAUL-MAURICE GREGOIRE
839-2584

Gérard Beaudry
PEINTRE — DECORATEUR
TAPISSEUR
467, Gouin, Joliet e
Tél. 756-1256

PERDU
Un porte-monnaie
perdu entre la bijouterie F- vest sur la rue St-Viateur et la rue St-Charles. Récompense promise. Tél. 754-29?1